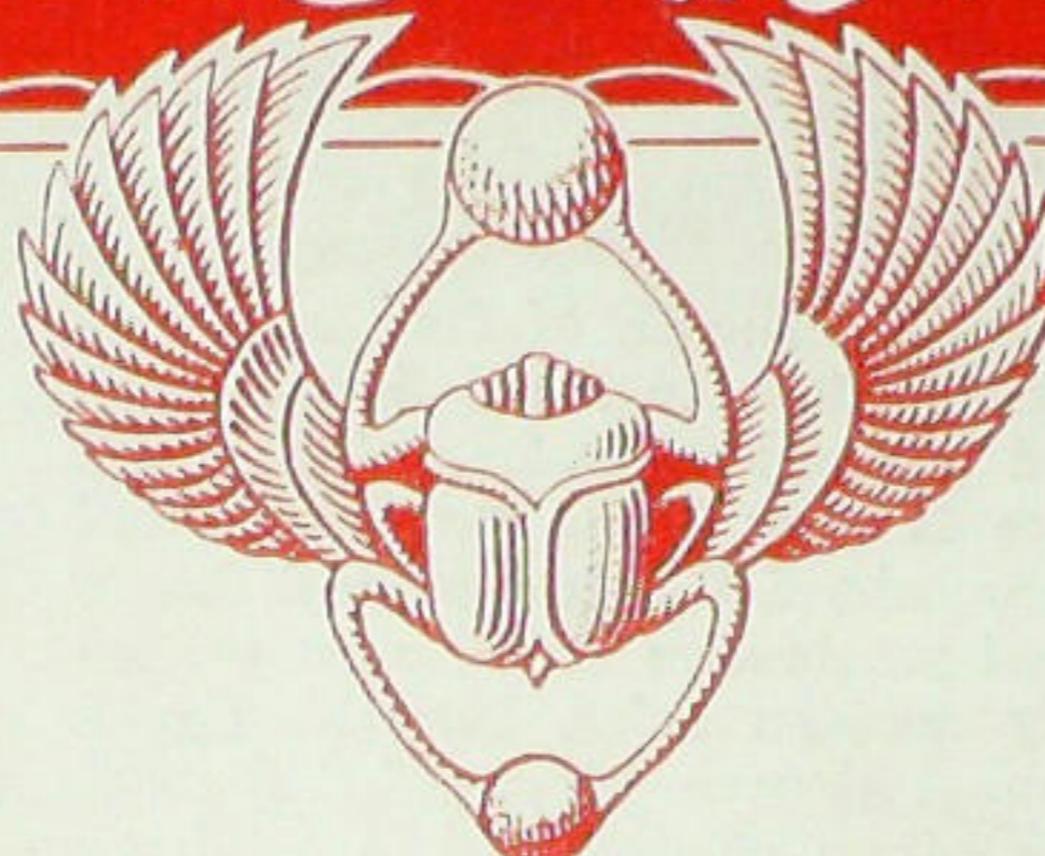


مجلة الجمعية المصرية لهواة طوابع البريد

JOURNAL DE LA SOCIETE PHILATELIQUE D'EGYPTE
LE CAIRE



La nouvelle Série en Commémoration de la République Egyptienne, parue le 18 Juin 1954.
(Voir page 397).

PHILATELIC JOURNAL OF THE EGYPTIAN PHILATELIC SOCIETY OF CAIRO

L'ORIENT PHILATELIQUE

ALFREDO DAZZI

THE BOND STREET STAMP AUCTIONS

To the prospective Vendor or Buyer of fine and rare stamps the H. R. Harmer Auctions in Bond Street, London offer an unsurpassed philatelic service. The New Season's Sales programme is now being drawn up and owners of General and Specialised Collections and Single Rarities are invited to send particulars of their properties for inclusion in the early autumn sales. For the buyer there is no better investment than a 12 months' Catalogue subscription for the Bond Street Auctions where the cream of the world's collections are sold. Subscription rates are given below.

NEW SEASON'S SALES

NEW SEASON'S SALES commence on Monday, 13th September when important British Commonwealth and Foreign Properties will be sold. Many important Collections have already been received for the opening sales. These include the outstanding "A. von Geusau" General Collection; the "F.H. Maddison" Br. Commonwealth and Foreign; the "W. Hunt" General Foreign; the "S.D. Braham" Specialised Jamaica; the "T.H. Beckett" Great Britain Line-Engraved; the "Deryck Levey" General Collection the "W. W. White" and "Mrs Elsie Hermon" Empire Collections, etc., etc. Fully illustrated Catalogues are now in the course of production and will be available in due course. If not already on our mailing lists NOW is the time to ensure that you will receive particulars of the many important collections to be offered in the New Season. 12 months' catalogue subscription (including Lists of Prices Realised and the Annual Résumé) costs only 30/- Post Free, by Surface Mail. If desired Air Mail Editions are obtainable, the subscription for 12 months being £3.10/- by second class Air Mail.

THE GREAT CAIRO SALE

Bound Volumes now available

Bound Volumes, comprising the pre-sale Brochure, the lavishly illustrated Auction Catalogue and the List of Prices Realised are now available in a limited edition.

This handsome book is finely bound in half emerald green morocco with gold lettering, a fit companion to those issued for the Hind, Stephens, Fabergé, Moody and Roosevelt Collections.

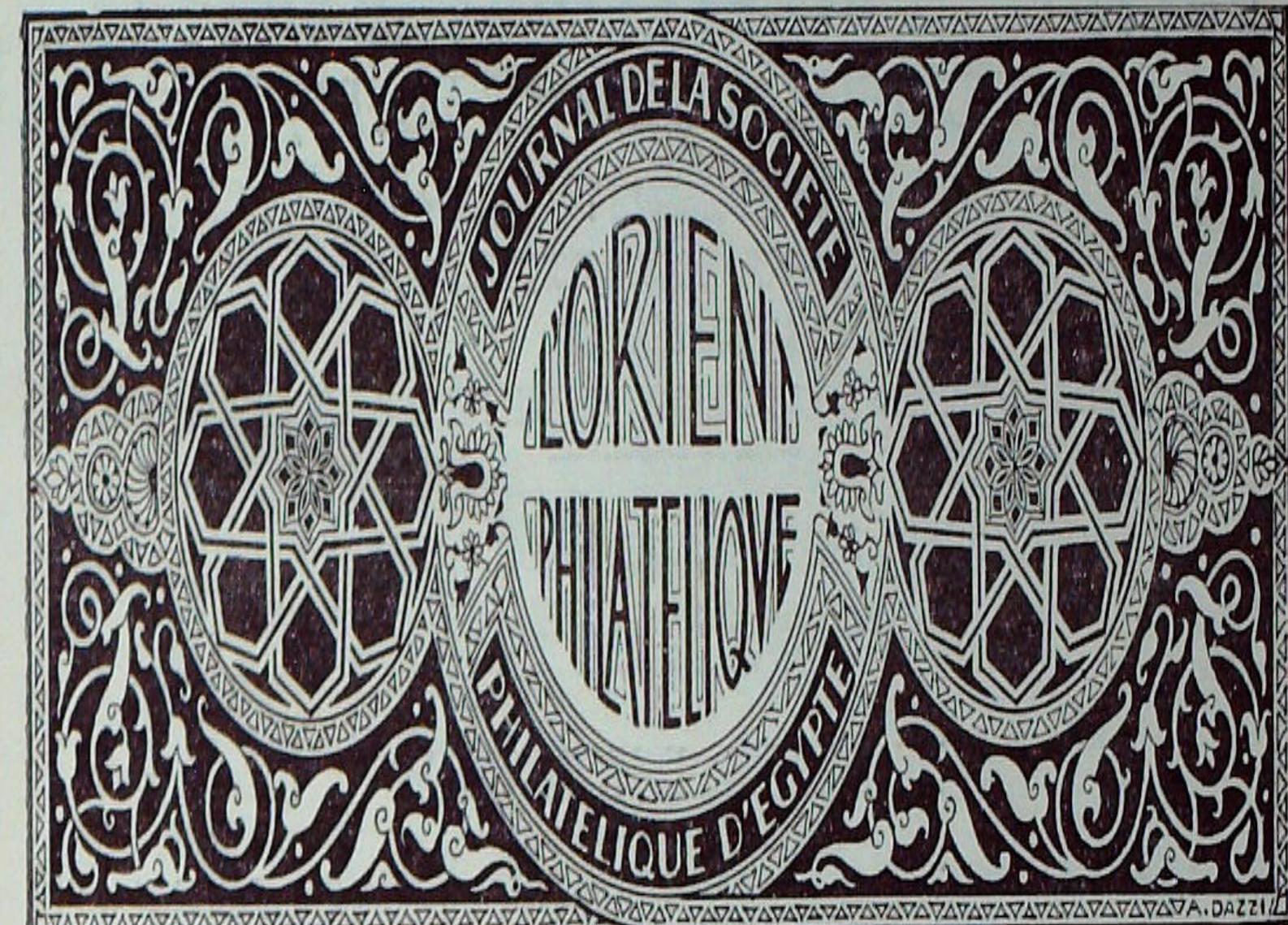
PRICE £3.3.0 POST FREE



VINGT SIXIEME ANNEE

VOL. VIII, No. 87

JUILLET 1954



MEMBRE FONDATEUR DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE LA PRESSE PHILATELIQUE

Plaquette de Bronze, Exposition Internationale Philatélique «WIPA 1933»

Plaquette de Bronze, Exposition Internationale Philatélique «PRAGA 1938»

Médaille d'Argent, Exposition Philatélique d'Alexandrie 1939.

Médaille d'Argent, Salon du Timbre, Alexandrie 1945.

Médaille de Bronze, Exposition «Phila» Tel-Aviv 1945.

Médaille de Vermeil, Exposition Philatélique du Caire 1946.

Médaille de Bronze, Exposition Internationale Philatélique «Imaba 1948»

Médaille d'Argent, Exposition Internationale Philatélique «Reinatex» Monte Carlo 1952.

CONTENTS OF THIS NUMBER

TABLE DES MATIERES

	Page
The Djeddah Post Office (II)	395
Nouveautés et Variétés d'Egypte ...	397
Exp. Phil. Nat. Nice 1954	397
Têtes-bêches Fouad 1er 1927	398
The Lado Enclave	399
Postal Markgs of Eg. 1865/80	403
Distinction	404
Note s/. «L'Odysée T.P.»	405
Adventures in Stamps	407
T.P. et Timbres à date Canal Suez	409
Varieties Suez Canal Stamps ...	417
Farouk Sale in N.Y.	419
Note sur «Origine Service Postal en Egypte»	422
Anciennes Obl. Egyptiennes ...	452
Suakin	425
A propos d'un Timbre Commém.	429
Bibliography	431
Assemblée Générale 10 Avril 1954	432
«Indipex» Int. Phil. Exh. 1954 ...	436
Machine à fabriquer les faux timbres ne fonctionnera plus ...	438
Liste annonceurs	440
Exp. Ph. Int. «Stockholmia 55» ...	441
Exp. Ph. Int. «Brapex III» ...	442
Obl. et Cachets Marit. Eg. ...	445
Note s/. «Paquebot» and «Ship Letter» Cancellations of the World 1894-51 de M. A. Studd	450

H.R. Harmer
International Stamp Auctioneers

AND AT
32 East 57th St.,
New York,
U.S.A.

41 NEW BOND STREET

LONDON, W.I. England
Cables «Phistamsel, London»

AND AT
2B Castlereagh St.,
Sydney,
New South Wales.

SOCIETE PHILATELIQUE D'EGYPTE

(PHILATELIC SOCIETY OF EGYPT)

FORMERLY:
CLUB PHILATELIQUE D'EGYPTE
MEMBRE ACTIF
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE PHILATELIE

16, RUE ABD EL KHALEK SAROIT PACHA
B.P. No. 142 — LE CAIRE

MEMBRES D'HONNEUR

Mr. AHMED MAZLOUM, F.R.P.S.L. — Ancien Vice-Président de la Cour d'Appel *Marié*
d'Alexandrie

Mr M. AMINE FIKRY — Gouverneur de la National Bank of Egypt, Le Caire.

Dr WILLIAM BYAM, O.B.E., F.R.P.S.L. — Cedar Hill, Mount Durand, Guernesey, C.I.,
England.

G. SEYMOUR THOMPSON — 88, Nightingale Lane, Bromley, Kent, England.

A.S. MACKENZIE LOW, F.R.P.S.L. — Dorset House, Hastings Road, Bexhill-on-Sea,
Sussex (England).

COMITE DE DIRECTION

Président : Mr. AHMED MAZLOUM, F.R.P.S.L.

Vice-Président : Mr. MEHANNY EID.

Secrétaire honoraire : Mr. YEHIA MATOUCHALEH, Trésorier honoraire : Mr. H. J. FRESCO.

Membres : MM. N. ALFIERIS, F.R.P.S.L., J. ARNAUD, G. BOULAD, A. CEYSENS,
I. CHAFTAR, F.R.P.S.L., GINO PIPERNO, ARTHUR MICHEL, ALY ABOU TALEB.

Rédacteur en Chef : Mr. MEHANNY EID.

COMITE D'EXPERTISE :

MM. AHMED MAZLOUM, F.R.P.S.L., I. CHAFTAR, F.R.P.S.L., H. SAVIDIS,
Dr G. TOUGHADJIAN, E. L. ANGELOGLOU.

AGENTS ET CORRESPONDANTS

EGYPTE : Alexandria	SOCIETE PHILATELIQUE D'EGYPTE, 3, Rue Bolanachi, 1er étage.
Ismailia	ALY ABOU TALEB, Cie. du Canal de Suez.
Port-Saïd	A. P. RIFFIS, 24, Boulevard Fouad 1er.
AUSTRALIE : Rockdale, N.S.W.	ANTOINE DE MAYO, 97 Gibbes St.
CANADA : Victoria B.C.	Major S. HENSON, Pacific Club, Yarrow Building.
ETATS-UNIS : Richmond Hill, 19, N.Y.	E. A. KEHR, 127-10, 103rd Avenue.
FRANCE : Marseille	LEOPOLD MEGGLE, 18, Village St. Joseph, Marseille B.d.R.
GRANDE-BRETAGNE : Edinburgh, 11 (Scotland)	H. M. WALLACE, 4, Alexander Drive.
GRAND LIBAN : Beyrouth	COMPTOIR PHILATELIQUE DU LE- VANT, Avenue des Français.
ITALIE : Turin	Dr GIULIO BOLAFFI, Via Maria Vittoria 1.
SUISSE : Berne	GAUDENZ MULLER, Winkelriedstrasse 69.

Juillet 1954

L'ORIENT PHILATELIQUE

395

THE DJEDDAH POST OFFICE (II)

by

AHMED MAZLOUM F.R.P.S.L.

In the January 1954 number of *l'Orient Philatélique* I wrote a small article about the Egyptian Post Office of Djeddah, and I tried to point out how long lasted the different cancellations used, with their different inks, and their adventures.

I said that the broken circle was repaired, or a new postmark was supplied to the office, on an earliest date known of 2nd June 1873, the cancellation being a perfect circumference without the breaking.

This is emphasized by a block of four of the one piastre red-rose 1872 issue cancelled on 11th August 1873 (Photo 1).

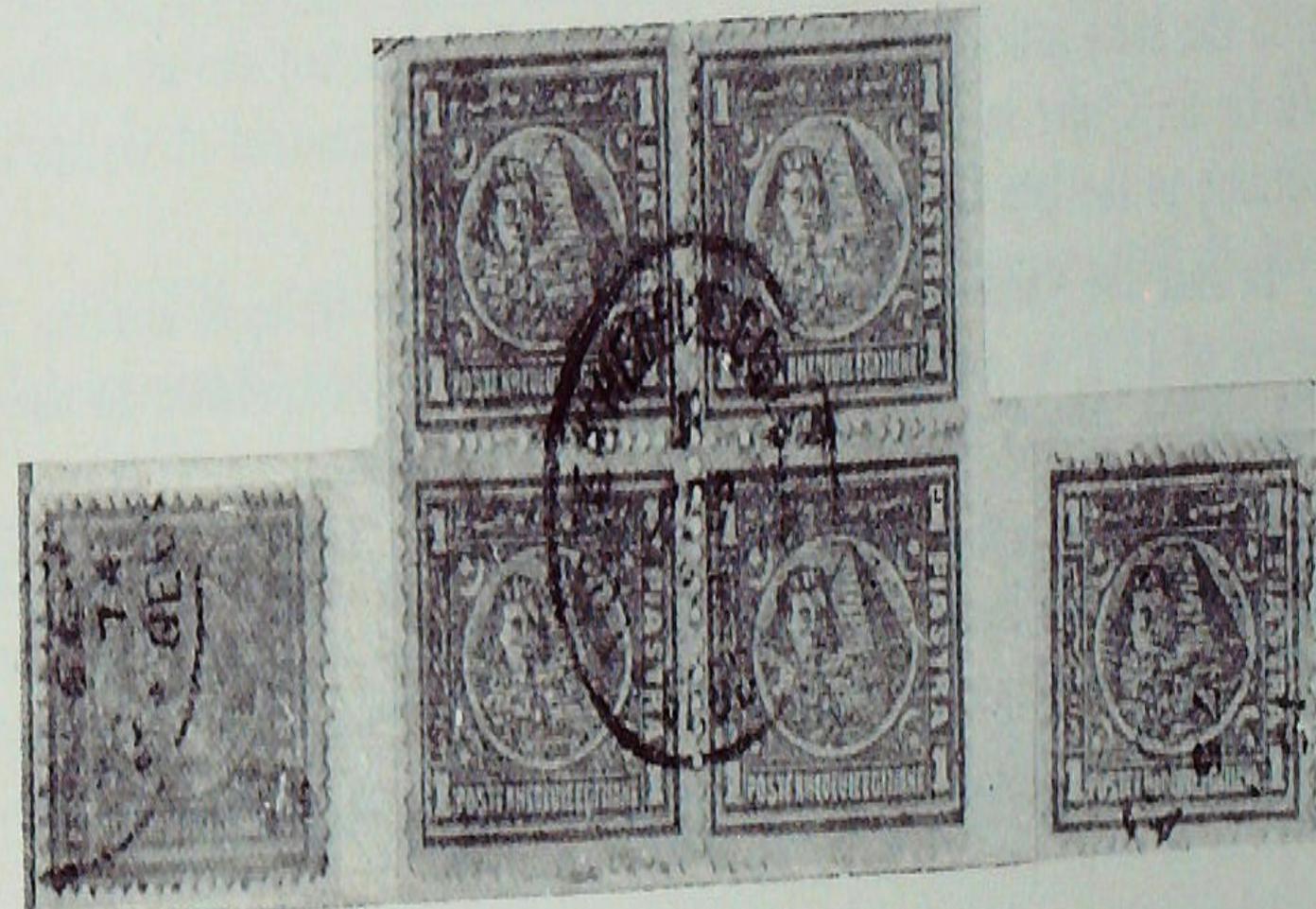


Photo 2

Photo 1

Photo 3

(Mazloum Collection).

I also wrote that the blue ink appeared on 10th April 1874 and lasted until 21st June 1875; may I add that the latest black ink date I know is January 1874 on a 2 piastres yellow 1872 issue (Photo 2) and the latest blue ink (always to my knowledge) is 15th January 1875.

All these comments refer to the regular postmark mentioning day, month and year. (Photo 3).

But in April 1875, when the bisected 2 piastres appeared, the postmark was still in blue but without any mention of the year 1875, and this is a characteristic of this bisected; normal stamps were also cancelled with this postmark as appears in photo 4, no other month than April is known.

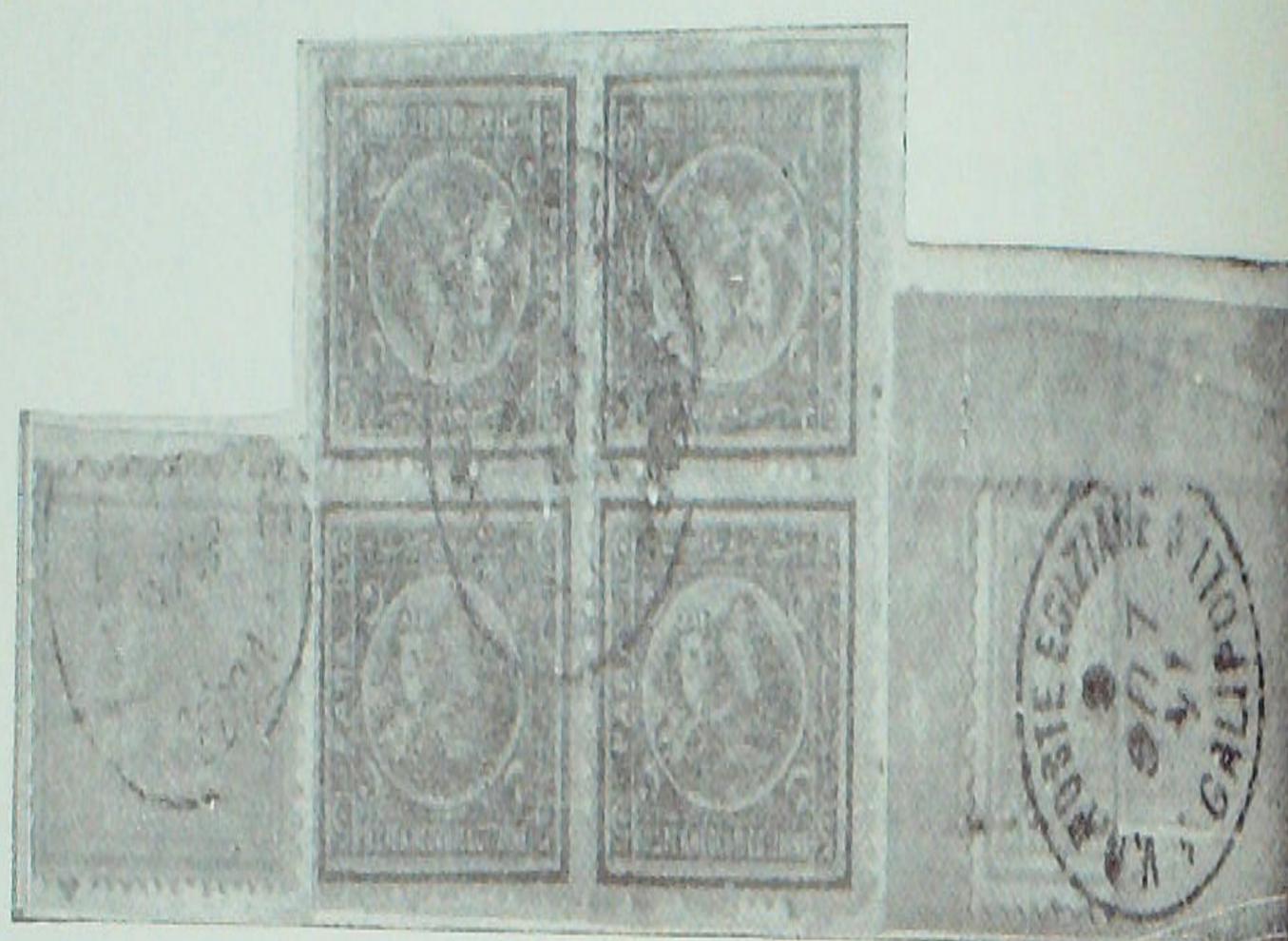


Photo 4

Photo 5

Photo 6

(Mazloum Collection).

The black cancellation which appeared, as far as I can ascertain, in October-November 1877 was rather a pale blue-black ink, but in fact the pure black one, appeared on 24th February 1878, as may be seen on block of four of the 5 paras tête-bêche of 1875 (photo 5); this black ink was used right away to the closing of the office.

Now I have to apologise for a blunder, not of my own but due to printing, in the same article I said that the 1875 Djeddah bisected was not authorised by an Order in Council as well as the 20 paras bisected at Gallipoli, according to the late Cantel Bey's study.

In fact the value which was bisected and used at Gallipoli was the 2 piastres of 1872, as a copy of this very scarce provisional is shown on photo No. 6.

Readers may notice that the date, which is 9 July 1874 is reversed in the circle, and Gallipoli is spelled with one *l* whereas it is spelled with a double *l* in the interpostal; the same thing occurred with Cavalla the genuine postal.

I hope these addenda may be of some help to readers, who were kind to be interested in my previous article on the matter.

MICHEL NICOLAIZOS
SUCCESSEUR
JEAN A. FRANGAKIS
Négociant en Timbres-Poste
22, Boulevard Saad Zaghloul — ALEXANDRIE - EGYPT
R.C.A. 36569
S.P.E. 907
ACHAT-VENTE-ECHANGE
Agent de la MAISON YVERT & Cie. AMIENS

NOUVEAUTES D'EGYPTE

Ainsi qu'il a été annoncé dans notre dernier numéro page 347, le 18 Juin 1954 a été émise une série de 2 timbres dentelés 13½, contrôle A/54 en commémoration du 1er. Anniversaire de la République Egyptienne, aux valeurs et couleurs suivantes :



10 mills. sépia 30 mills. bleu.

Il a été tiré 1.000.000 exemplaires du 10 mills et 500.000 du 30 mills.
Valeur d'affranchissement jusqu'au 17 Juin 1955.

VARIETES D'EGYPTE

AVION — 40 mills. surchargé de 3 barres, filigrane renversé, découvert dernièrement 12 timbres neufs de la feuille de 50.

TAXE — 10 mills. émission 1927/41, filigrane renversé, découvert 70 timbres de la feuille de 100.

XXVIIe Congrès National de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises

Exposition Philatélique Nationale Nice 1954



Notre Société a reçu une carte de Mr. Jean Boulad d'Humières de Nice, portant l'oblitération que nous reproduisons ci-contre nous annonçant qu'à cette Exposition, l'Egypte a été très bien reçue et qu'il a obtenu une Médaille de bronze pour sa participation.

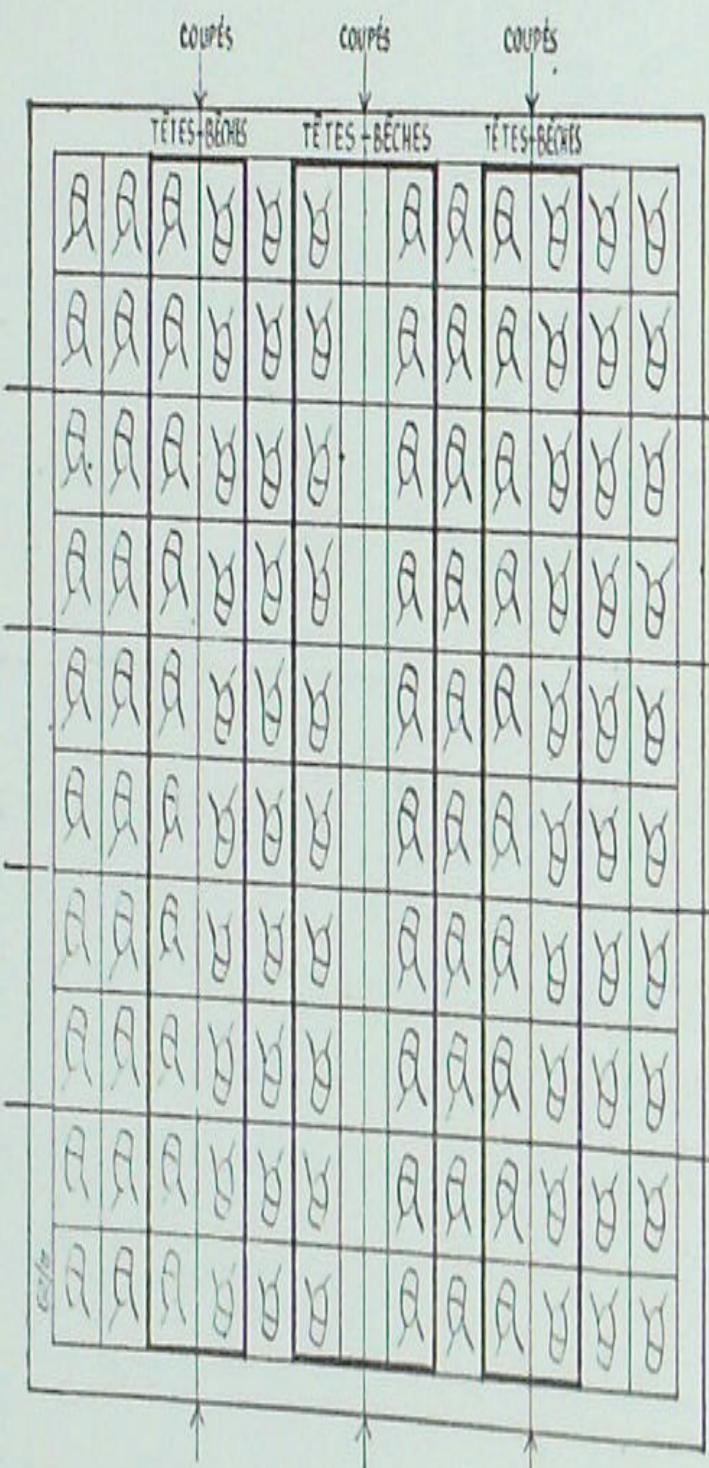
Nous félicitons bien sincèrement Mr. Jean Boulad d'Humières pour la récompense obtenue, dans l'attente de recevoir de plus amples renseignements sur les autres participants d'Egypte.

DES TETES-BECHES DE FOUAD Ier.

émission 1927

par

A. DAZZI, S.P.E. 7



La philatélie nous réserve bien des surprises ! En effet nous avons pu admirer une feuille entière du 5 mm. Fouad Ier émission 1927, millesime A/29, qui a été vendue, ensemble avec d'autres merveilles, aux récentes enchères de la Collection du Palais.

Cette feuille, composée de 120 timbres divisée en deux panneaux par un espace blanc 6×10 de chaque côté, ne contenait pas moins de 30 têtes-bêches horizontaux, dont 20 se tenant et 10 autres séparés par ledit espace blanc au milieu ainsi que nous l'indiquons dans le croquis ci-contre.

Ces feuilles étaient imprimées ainsi pour servir à la confection des carnets que la Poste vendait au public.

Chaque feuille de carnet contenait un bloc de 6 timbres 3×2 coupé juste à l'endroit où les têtes-bêches se rencontraient.

Du premier panneau, ceux de gauche avaient leur marge naturelle, ceux de droite empruntaient leur marge par la division en deux de l'espace blanc du milieu, quant au deuxième panneau l'opération s'exécutait dans le sens contraire, d'où la nécessité de ces têtes-bêches pour avoir la marge de gauche qui servait à tenir le feuillet au carnet.

Ajoutons que les timbres de la deuxième moitié du premier panneau, ainsi que ceux de la deuxième moitié du deuxième panneau avaient forcément le filigrane renversé.

Sudan Postal History

THE LADO ENCLAVE

by

Lt.Col. J. R. DANSON, M.C., T.D., F.R.P.S.L.

We have an opportunity to give herewith an article on the Lado Enclave, with illustrations of 6 entires belonging to our fellow member Lt. Col. J. R. Danson M.C., T.D., F.R.P.S.L.

In our opinion the article in question, which we have slightly adapted, will be of great interest to amateurs of the Anglo-Egyptian Sudan and Belgian Congo, as it deals with the postal history of the Anglo-Egyptian Sudan.

We are sincerely grateful to Col. Danson as well as to "The West End Philatelist" Magazine of London, for kindly authorizing the reproduction of the article.

IBRAHIM CHAFTAR
F.R.P.S.L., R.D.P.

The Lado Enclave was a large area of Southern Sudan, round Rejaf, which had been leased to King Leopold of Belgium in 1894, to enable produce from the Congo Free State, which at that time was the personal property of King Leopold, to reach Europe more quickly by being transported down the Nile. The official transfer of this area back to the Sudan was made at Yei, near the Congo and Uganda borders, on the 16th June 1910.

The only use made of the Lado by the Belgians was to establish loading stations on the River Nile. No post offices were opened, as the only likely correspondents were a few officials engaged in loading produce in the river boats.

Normally stamps of the Congo Free State were used on letters from the Lado Territory. Such stamps were cancelled in manuscript by the official in charge, with the date and the word Lado and sometimes also with his initials. The letters were then passed down the Nile and handed to the nearest Sudan P.O. where they were cancelled with the "Rhomoid" or Retta postmark or the Sudan date stamps.

Very occasionally Sudan stamps were used in this area but these are very uncommon. (Fig. 1).

There is a further cancellation used on Belgian Congo stamps consisting of four ellipses one on each corner of the stamp. This cancellation is very



Fig. 1
5 mills. Sudan 1898 issue
Cancelled "Lado 14.5.04"
in manuscript also with the
Sudan "retta" of 306-dots.

rare, only a few copies being known. One example is shown later (Fig. 2).

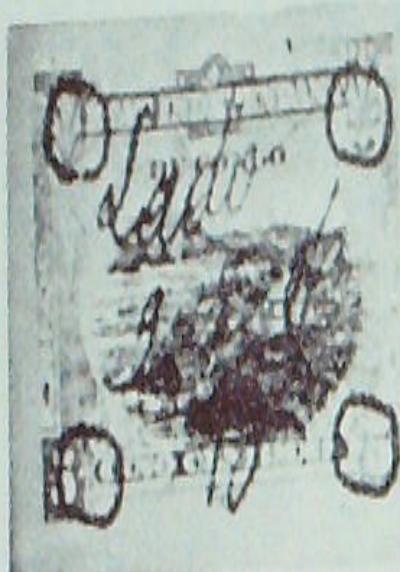


Fig. 2
5 cents. Belgian Congo
stamp

Cancelled in red "Lado 9.8.06" initialled by an official, also cancelled with 4 black ellipses, which is probably the rarest of all Lado cancellations.

The study of Belgian Congo stamps used in the Lado is a most fascinating one, but unfortunately there is not very much material available, at any rate in this country.

I am the fortunate owner of 4 entires bearing Belgian Congo stamps used in the Lado, as well as 5 off cover, and a description of the covers may throw further light on the subject.

The first is a postcard with two stamps of 5 and 10 cent. Belgian Congo cancelled Lado and date 9.3.03 in manuscript, each stamp is initialled by the official who wrote the inscription. Each of these stamps were cancelled with the Sudan 121-dot "retta". The postcard bears the following marks "White Nile T.P., 10.III.1904" and "Philippeville 1 Avril 5-6 1904" (Fig. 3).

The second is also a postcard, with a printed 10 cents stamp cancelled in red, Lado 29.11.06 and initialled. It is addressed to ZOFINGEN, Switzerland, and bears the following marks: White Nile T.P. 2.XII.1906 and ZO- that this postcard was for internal use only and has printed on the front the following inscription (Service de l'intérieur et des pays limitrophes jusques et y compris Libreville au Nord et Mossamedes au Sud). Yet, it arrived in Switzerland without surcharge (Fig. 4).

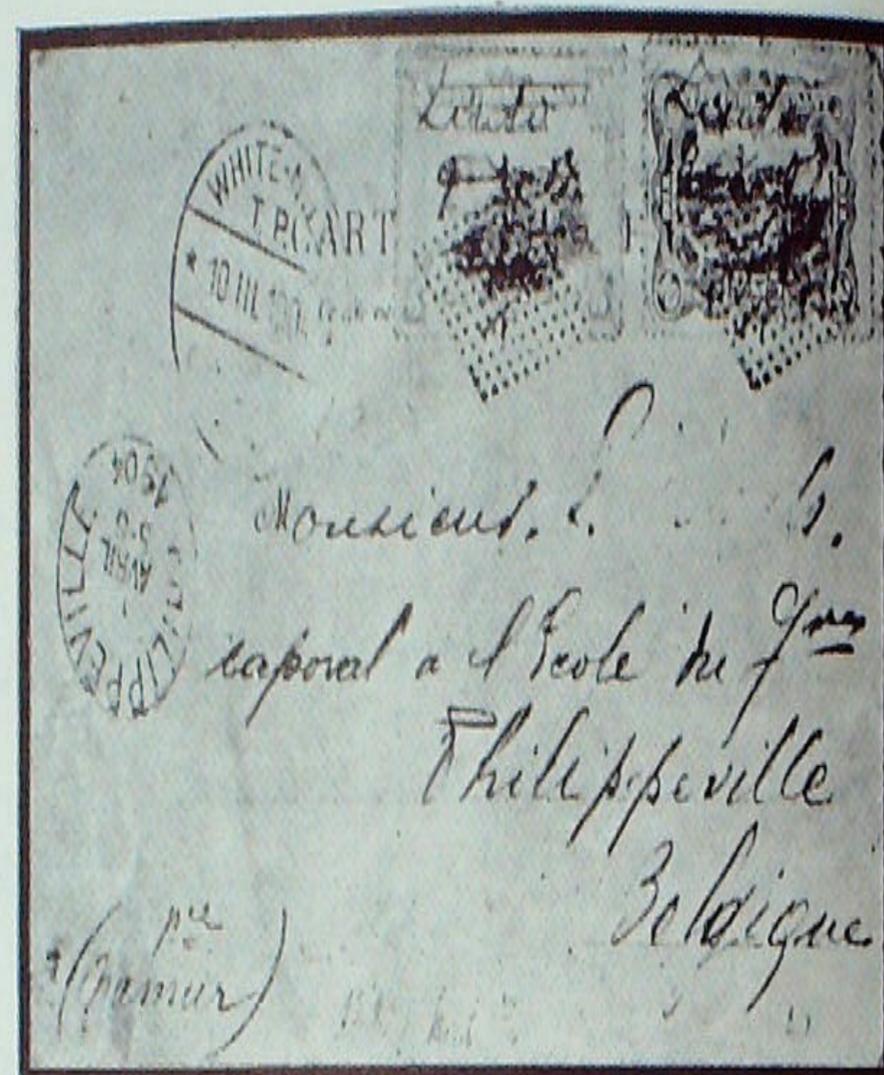


Fig. 3

Postcard with 5 and 10 Cts. stamps of the Belgian Congo cancelled "Lado 9.3.03" and officials initials (in red) with the rare 121 dots Sudan "retta", also "White Nile T.P. 10.III.1904" and arrival postmark "Philippeville 1 Avril 1904" on front.

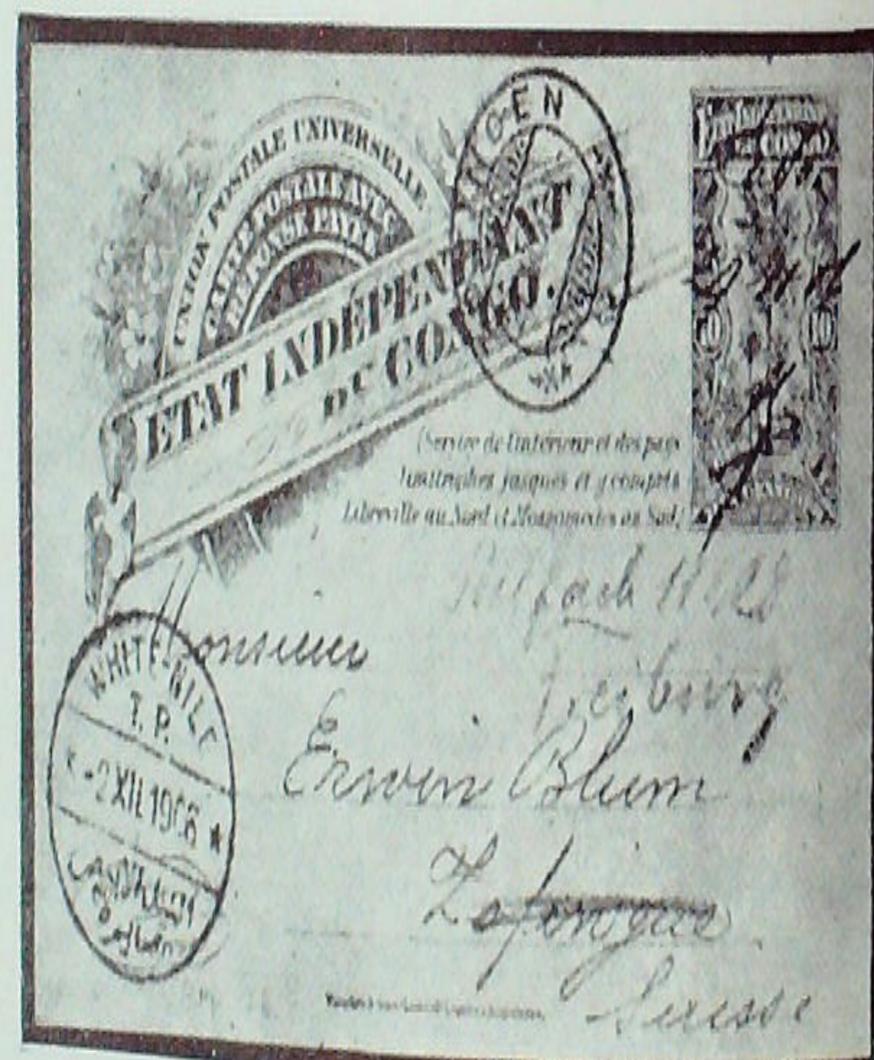


Fig. 4

Postcard with printed 10 Cts. stamp cancelled "Lado 29.11.06" in manuscript (in red) with officials initials, also "White Nile T.P. 2.XII.1906" and arrival postmark "Zofingen 24.12.06" on front.

The third again, is a postcard, franked with 5 c. and a 10 c. Belgian Congo adhesive, cancelled Lado 30.6.05 in black, once over both stamps: also the Sudan 306-dot "retta" on each stamp. It is addressed to Novara, Italy and bears the following marks: KHARTOUM 10.VII.905 and NOVARA 19.7.05 (Fig. 5).

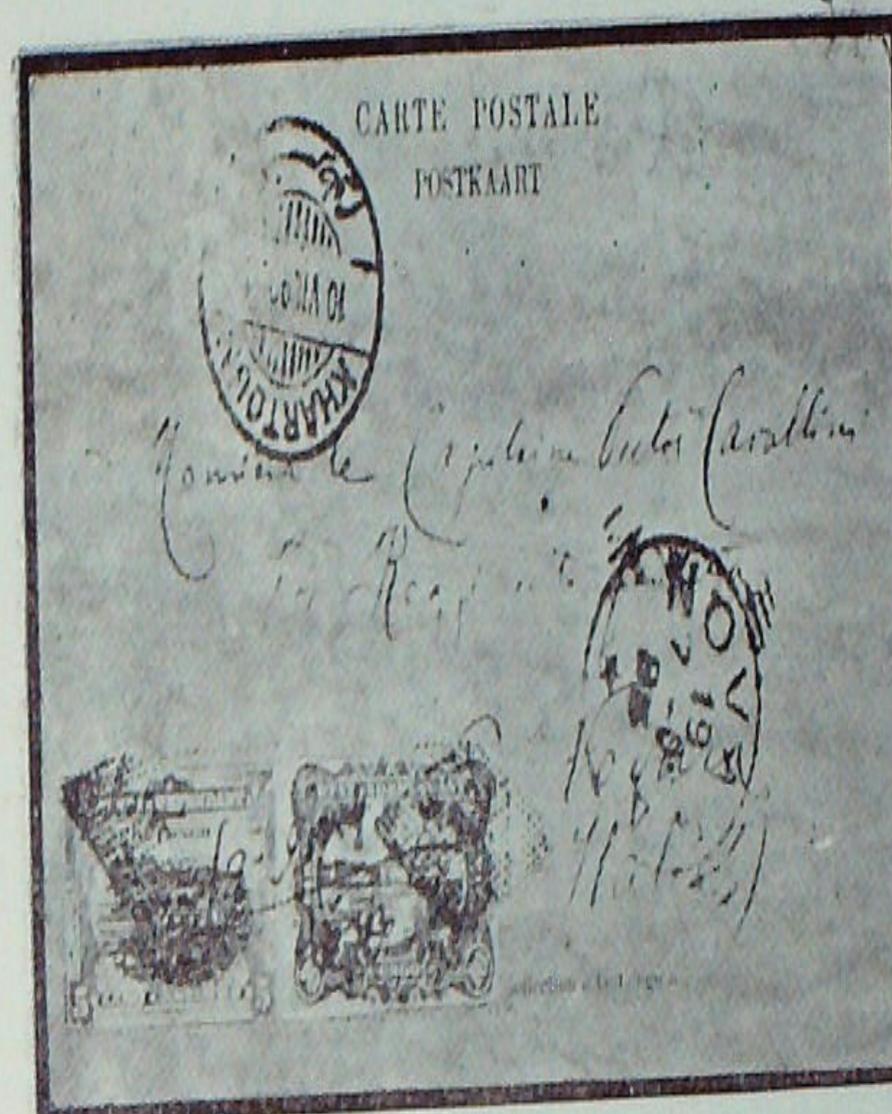


Fig. 5

Postcard from the Lado with 5 and 10 Cts. stamps of the Belgian Congo, cancelled "Lado 30.6.05" in manuscript (in black) and with the Sudan "retta" of 306 dots, also on the front "Khartoum 10.VII.905" and an arrival mark "Novara 19.7.05".

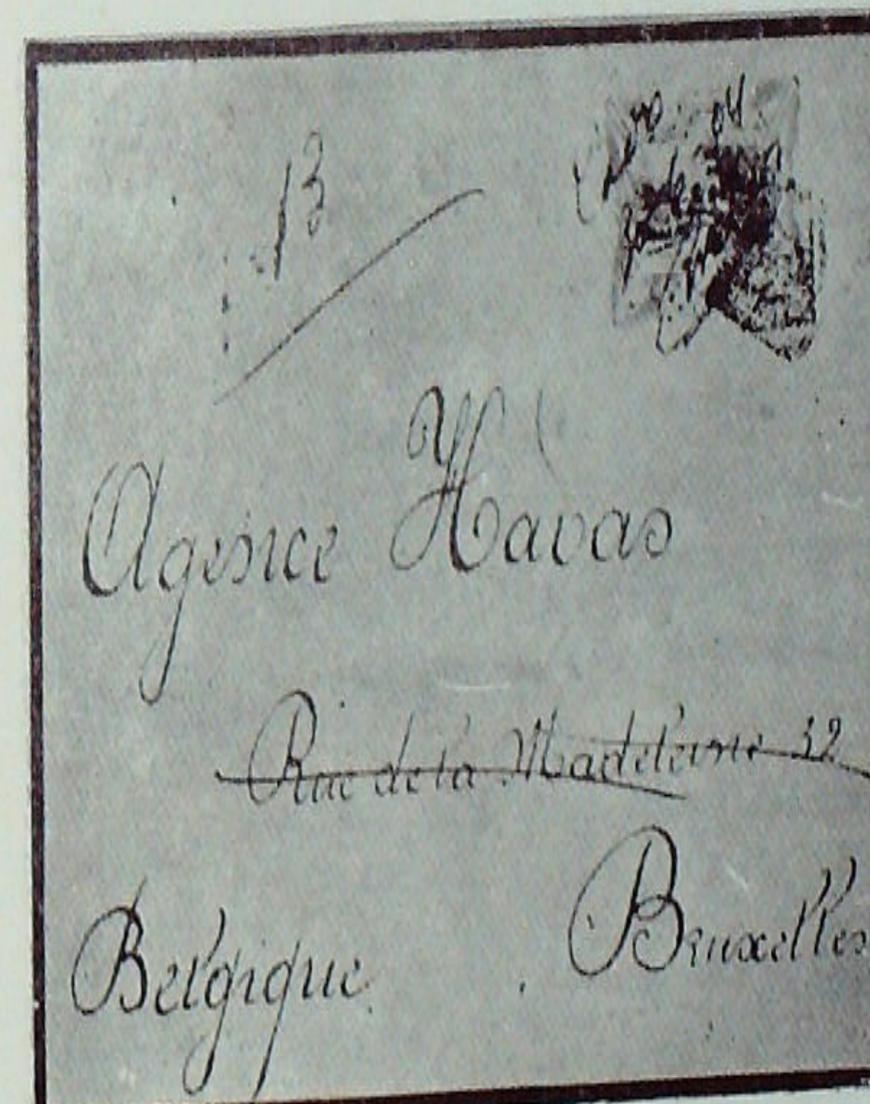


Fig. 6

Cover from Lado with 50 Cts. Belgian Congo stamp, cancelled "Lado 30.6.04" in manuscript (in black), signed by an official and cancelled with Sudan "retta" of 306 dots.



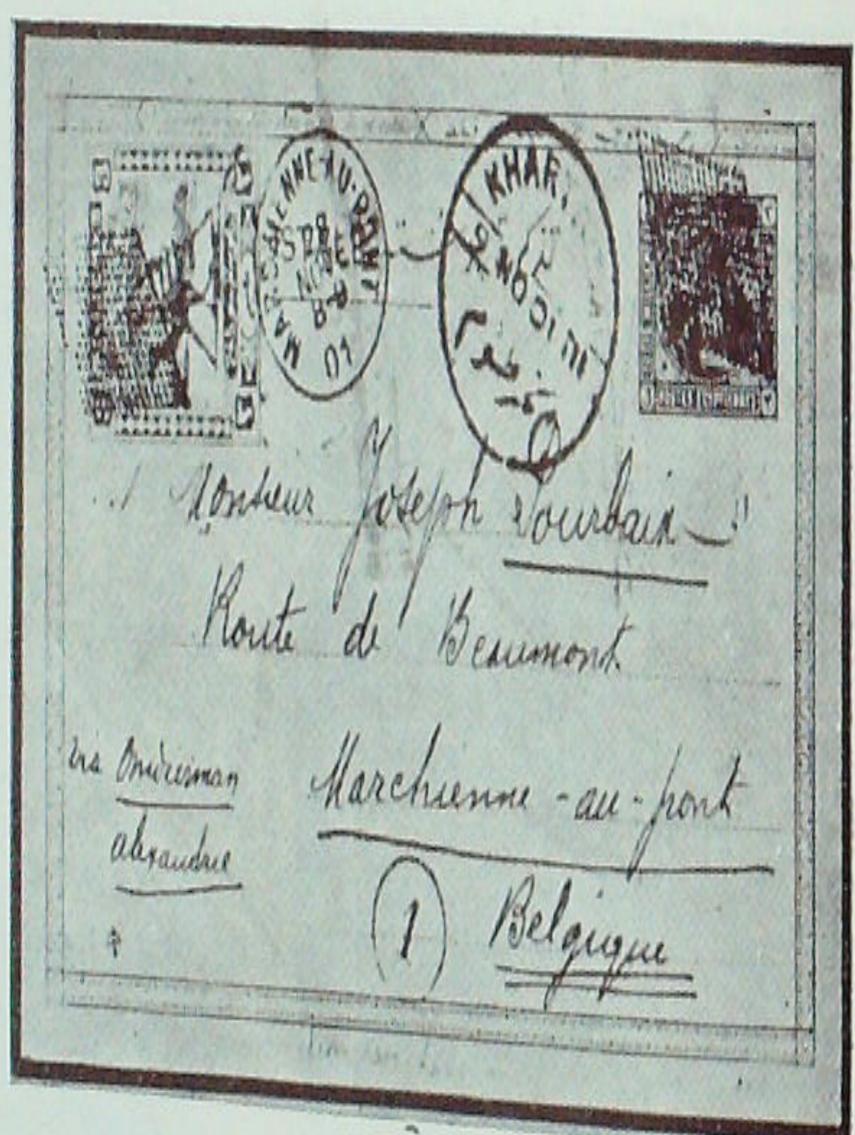
Fig. 7

10 Cts. Belgian Congo stamp cancelled "Lado 12.3.05" (?) initialled by an official (in red) and cancelled with the rare Sudan "retta" of 121-dots.

Of the stamps off cover, four have the inscription in red and one in black. Three have the 306-dot "retta" one the rare 121-dot "retta" Fig. 7 and one no "retta" but in its place, four black ellipses, one in each corner of the stamp.

It therefore appears that the inscription is found both in red and in black, although the latter seems to be the rarer of the two. The stamps were not al-

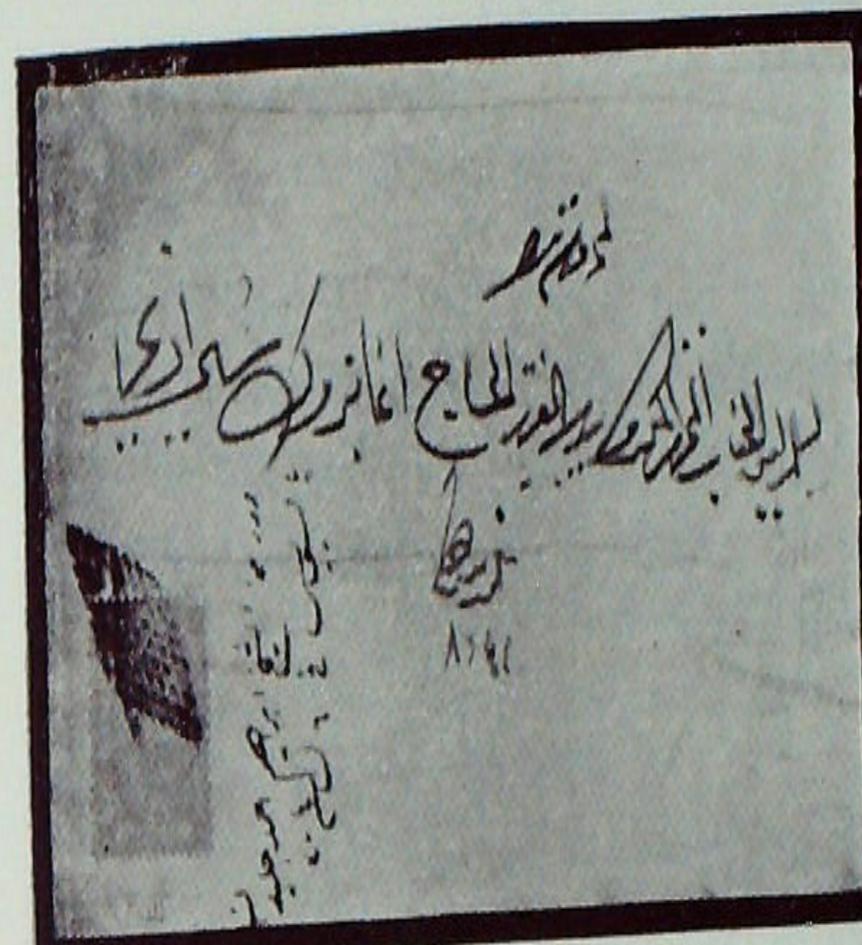
ways cancelled with the Sudan "retta" and the entires received their transit marks either on the White Nile T.P. or at Khartoum.



Two Sudan Postal Stationery used at Kero in the Lado Enclave. Stamps cancelled with a 306-dots "retta". (Top post-card has surcharge "4 millèmes" double).

As for the Sudan stamps cancelled LADO in manuscript, this was an entirely unauthorised defacement and uncancelled stamps should have been used. In fact, such covers, which in my opinion have a distinct philatelic appearance, should have been surcharged at destination.

Note au sujet de
«The Postal Markings of Egypt, 1865-1880»
Earliest and latest dates for each type.



(Collection Mehanny Eid).

Dans son article «The Postal Markings of Egypt 1865-1880, Earliest and latest dates for each type» - paru dans le N° 84 d'Octobre 1953 de cette revue et précisément à page 199, fig. 7, notre Président Mr. Ahmed Mazloum, avait porté comme dernière date d'arrivée au Caire en Juin 1884, une enveloppe affranchie avec une paire de 1884, émission provisoire, surchargée 20 paras sur 5 piastres vert de 1879, oblitérée du cachet losange de Beni-Mazar (Hte Eg.).

Cette date est à modifier et à porter à 3 années plus tard ainsi qu'en font foi les photos de cette enveloppe de notre Vice-Président Mr. Mehanny Eid, qui porte au recto l'oblitération losange sur un timbre de 1 piastre bleu de 1884 et au verso le cachet à date d'arrivée au Caire le 23 Juin 1887.

I. CIFARIELLO

S.P.E. 1406 — R.C.C. 67367

NEGOCIANT EN TIMBRES-POSTE

«STUDIO GREENWICH»

16, Rue Adly Pacha — Le Caire

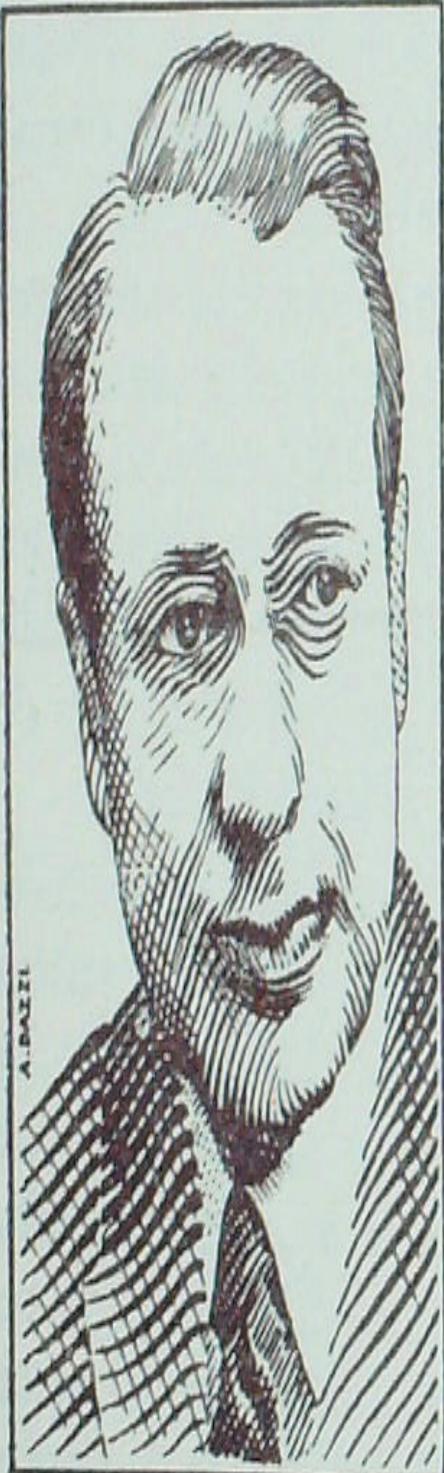
SERVICE NOUVEAUTES TOUS PAYS

ACHATS — VENTES — ECHANGES

DISTINCTION

Ernest A. Kehr Receives Honour⁽¹⁾

Given Christopher Prize for Religious Stamp Drive



Mr. ERNEST A. KEHR

Jamaica High School, New York University and St. Francis College.

He is a fellow and life member of the Royal Philatelic Society of London, Advertising Club of New York, American Polar Society and National Press Club and is recipient of many awards including the American Red Cross national citation in 1947 and Veterans Administration National award in 1951; both in recognition of his organizing and directing the "Stamps for the Wounded" campaign and many philatelic awards.

(1) Reprint from "The Tablet", Saturday, April 10, 1954.

NOTE

Au sujet de la brochure : «L'Odyssée du timbre-poste»
publiée par l'Unesco

par

GABRIEL BOULAD, S.P.E. 382

L'Unesco a dernièrement publié une brochure ou plaquette intitulée : «L'Odyssée du timbre-poste». J'ai feuilleté cette brochure, en commençant bien entendu par l'introduction. Or il est dit dans cette introduction ce qui suit :

«En publiant ce texte on a voulu donner une idée de la façon dont le sujet peut être abordé avec des élèves de douze à quatorze ans».

Ceci m'a refroidi sur l'intérêt que la brochure pouvait présenter. Néanmoins, comme j'ai vu qu'elle était bien éditée et qu'elle était illustrée de nombreux dessins et gravures, j'ai fait l'effort nécessaire pour la lire.

Eh bien, je n'ai pas regretté mon effort; je puis même dire que j'en ai été récompensé par les nombreuses informations intéressantes que j'ai trouvées dans cette brochure, moi qui, hélas, n'ai plus ni 12 ni 14 ans. En effet, à côté de renseignements plus ou moins connus sur la manière dont les services postaux ont vu le jour et ont été organisés dans les différents pays, sur la création du timbre-poste, sur l'institution de l'Union Postale Universelle, j'ai appris un tas de choses que j'ignorais sur diverses questions postales. C'est ainsi que j'ai appris que, d'après les règlements de l'U.P.U. :

1°) Parmi les objets de correspondance que les Postes des divers pays affiliés à l'U.P.U. transportent et livrent aux destinataires, il y a les imprimés en relief pour les aveugles;

2°) Il est interdit d'envoyer par poste les stupéfiants, les matières explosives ou inflammables, les animaux vivants, à l'exception cependant des abeilles, des vers à soie et des parasites destructeurs d'insectes nuisibles;

3°) Les sérums, les vaccins et les médicaments sont toujours admis;

4°) La franchise (gratuité) des envois est assurée à la correspondance des prisonniers de guerre et des internés civils. A ce propos, j'avais constaté que durant la dernière guerre (1939-45), la Poste Egyptienne avait tout d'abord admis en franchise la correspondance des civils ennemis internés; mais au bout d'un certain temps, elle a exigé l'affranchissement de cette correspondance et elle a taxé les envois non affranchis. J'apprends que cela est contraire aux règlements de l'U.P.U.

5°) Toujours d'après ces règlements, les correspondances par avion doivent être revêtues d'une étiquette spéciale de couleur bleue portant les mots : «Par Avion» en français, langue officielle de l'U.P.U., avec traduction facultative dans la langue du pays d'origine. Or, ici aussi, je constate que la Poste Egyptienne, après avoir fourni aux usagers, pendant quelques années, ces étiquettes bleues, n'en imprime plus et n'en donne plus à personne, et ce en contravention avec le règlement de l'U.P.U. et contrairement à ce qui se fait dans tous les autres pays du monde. Ne serait-il pas temps de revenir au respect des conventions et des règlements internationaux ?

Au cours de ma lecture, j'ai été frappé par une observation particulièrement intéressante, la voici :

«On considère que la poste internationale est un véritable service public et non pas une source de revenus; il faut viser avant tout à assurer son fonctionnement de façon toujours meilleure et plus avantageuse pour l'ensemble des usagers».

Or il est regrettable de constater qu'en Egypte et peut-être ailleurs on considère souvent que la poste doit être un des éléments productifs du budget de l'Etat et que, tout comme la Douane par exemple, elle doit fournir au budget l'appoint annuel de quelques dizaines ou centaines de milliers de livres. Cette manière de voir les choses amène tout naturellement à la compression des dépenses, autrement dit à vouloir faire des économies déplacées au détriment du bon fonctionnement du service. C'est ainsi qu'on a été amené chez nous à lésiner sur le nombre des fonctionnaires, surtout les subalternes, et sur leurs appointements, sur la bonne tenue des locaux, sur les fournitures, etc. le tout pour économiser quelques milliers de livres et ce au détriment de la bonne marche du service. Il me semble que c'est toute une mentalité à corriger et à redresser.

Je vois que je me suis éloigné de la brochure sous examen. Mais si cette brochure n'avait servi qu'à ramener à une plus saine conception et compréhension des choses de la Poste, elle nous aurait certainement rendu un grand service.

ANTOINE N. SFAKIANOS

"THE EGYPTIAN STAMP MARKET"

154/5, Continental Galleries

CAIRO

Postage stamps for collection

WHOLESALE ONLY

DEALERS :

KINDLY APPLY FOR MY
WHOLESALE PRICE LIST

SPECIAL SERVICE FOR NEW ISSUES

A new series of filmstrips:

«ADVENTURES IN STAMPS»



Mr. HERBERT ROSEN

The initial release, "THE STORY OF THE PANAMA CANAL", traces the history and development of Panama and the Canal Zone from the year 1501, when Vasco de Balboa first landed on its shores, through the building and completion of the Panama Canal. Covering this span of four centuries, stamps provide the pictorial presentation of the exploration of Panama, its independence from the Spanish throne and its membership in the Colombian Union, the French effort and failure to build the canal, the fight in Congress for a canal through Nicaragua, the final choice of the Canal Zone, and the incredible engineering energies that created the Panama Canal.

This unique series is written and produced by Herbert Rosen, renowned writer, columnist, and lecturer on the subject of philately, who during a period of 25 years has delivered over 3000 lectures and broadcasts, which have been translated into 12 languages in 18 different countries. Mr. Rosen has collected and collated a wealth of material from which has stemmed this delightful and entertaining series to excite the public's interest.

"ADVENTURES IN STAMPS" are ideal for schools, libraries, community centers, museums, clubs, etc., and include such subjects as "Railroading in Stampdom", "Discovery and Exploration of the North Pole", American History Viewed Through Stamps", "Radio Philately", "History of Aviation", "Stamps Cause Wars and Revolution", and many others.

محل طوابع البريد الشرقي

(أوريينتال فيلاتيليك هاوس)

ب. هاغوبيان وشركاه

٧٩ مدينة الكوينتنال - القاهرة - مصر



ORIENTAL PHILATELIC HOUSE

B. HAGOPIAN & Co.

79, Cité Continental — Cairo (Egypt)

Stamps For Collectors

Specialists in Egypt, Sudan and Near Eastern Stamps

Wholesale & Retail

Trade Register 77613 — Cairo.

PEDRO ANTONOVICH

8, Rue Aly Taher,
Abbassia — CAIRO

S.P.E. 1109 — C.E.A. 2811

Recherche Premiers
Vols et Enveloppes
Poste Aérienne

Nouveautés Poste
Aérienne Tous Pays

BRIEFMARKEN-
FACHGESCHÄFT
des NORDENS

HERBERT STENGLER

Georg-Schumann-Strasse 153, III
(10) LEIPZIG No. 22.
ALLEMAGNE

VERKAUF
ANKAUF
TAUSCH

Juillet 1954

L'ORIENT PHILATELIQUE

409

LES TIMBRES-POSTE ET LES TIMBRES A DATE DE LA

COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ (1868-1869)⁽¹⁾

par

JEAN BOULAD D'HUMIERES F.R.P.S.L. — S.P.E. 155.

Membre Correspondant de l'Académie de Philatélie — Paris.

IV. — ANNULATIONS DOUTEUSES, FAUSSES, OU DE FANTAISIE.

Nous voici arrivé au terme de notre description des cachets à date et annulations de fortune créés ou employés par la Compagnie du Canal de Suez pour les besoins de l'exploitation de son service postal dans l'Isthme en 1868.

Pour terminer ce chapitre nous avons cru intéressant et utile de réunir — en les reproduisant — les annulations que nous considérons comme « douteuses » faute de précisions à leur sujet, ainsi qu'un ensemble excessivement varié d'oblitérations incontestablement fausses ou fantaisistes. Cet ensemble comprend uniquement les marques que nous possédons ou qui nous ont été communiquées ; elles se rencontrent aussi bien sur timbres authentiques que sur timbres faux.

Il est certain que cette nomenclature est très loin d'être complète — l'émission du Canal de Suez ayant beaucoup tenté les faussaires — aussi recevrons-nous avec reconnaissance toutes les communications que les philatélistes voudront bien nous adresser à ce sujet.

Nous avons attribué un numéro d'ordre à chacune de ces reproductions groupées par catégories. Lorsque cela nous a été possible nous avons fait quelques commentaires concernant notamment leur origine.

Les reproductions incomplètes proviennent d'empreintes partielles, elles sont souvent même la synthèse de plusieurs impressions sur des timbres différents.

Nos. 1 à 10 — Annulations douteuses faute de documentation.

Nos. 1 et 2 — vus sur le 20 centimes authentique.

Nos. 11 à 20 — Losanges de points avec gros chiffres, losanges de points muets, annulations pointillées.

Nos. 11, 12, 13 — « 5129 » — vu sur timbres authentiques et sur faux.

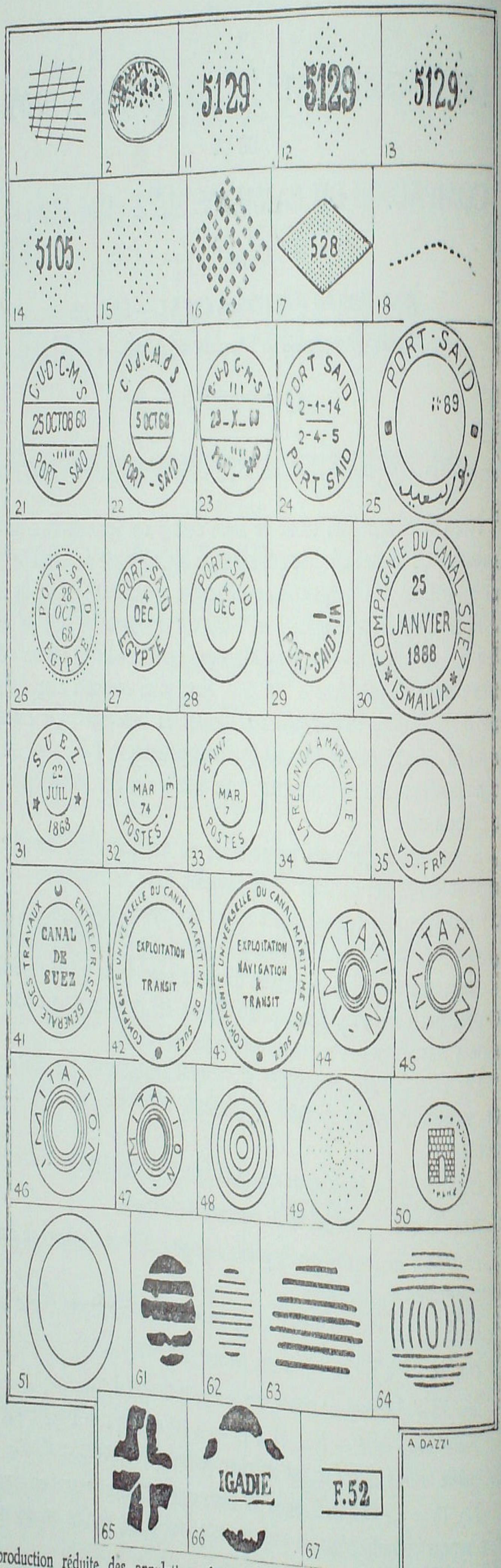
No. 14 — « 5105 » — vu sur timbre faux.

No. 15 — Losange de points muets, vu sur timbres faux.

Toute cette série — Nos. 11 à 15 — a été exécutée en Egypte par un très habile artisan turc d'origine italienne décédé il y a quelques années.

No. 16 — Ce type de losange de points muets est très courant en Egypte où on le rencontre surtout sur les timbres-poste faux d'Egypte des émissions de 1867 et 1872 — 75.

(1) Voir L'Orient Philatélique, Vol. VIII, No. 82, page 70.



Reproduction réduite des annulations douteuses, fausses ou de fantaisie (pour avoir la dimension exacte de chaque annulation, multiplier par 1,414.
Example : No. 43, dim. ici 23 millimètres x 1,414 = 32,5 mill., dim. exacte).

Nos. 21 à 40 — Cachets à date.

Nos. 21, 22, 23 — Cachets à date, d'une conception très fantaisiste, vus sur fausses lettres entières. Même origine que les Nos. 11, 12, 13, 14 et 15.

Voir également plus loin la description de quelques lettres entières fausses.

Nos. 24 et 26 — Rencontrés généralement sur timbres détachés.

No. 26 — Bonne imitation du cachet à date du bureau français de Port-Saïd. Vu sur fausse lettre entière. Même origine que les Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 21, 22, 23.

No. 31 — Autre création de l'auteur des Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 21, 22, 23 et 26. Vu au verso de fausses lettres entières. Ce type de cachet à date n'a jamais existé à Suez.

Nos. 41 à 60 — Cachets circulaires.

No. 41 — Cachet administratif de l'Entreprise Générale des Travaux du Canal. Vu sur timbres authentiques et sur timbres faux.

Nos. 42 et 43 — Cachets administratifs de la Compagnie du Canal de Suez. Vus sur timbres authentiques.

Nos. 44, 45 et 47 — Cachets du type « Fournier ».

Nos. 61 à 67 — Cachets divers.

**

Pour terminer cet aperçu de fausses marques postales nous avons réuni quelques lettres entières, devant de lettre et un fragment de bande pour journal, faux de toutes pièces et affranchis tantôt avec des timbres authentiques tantôt avec des timbres faux.

Voici quelques explications qui détruiront tout le caractère authentique que pourraient avoir ces pièces qui sont l'œuvre de l'artisan signalé plus haut après le No. 15. Fort heureusement pour la philatélie cet artiste n'était pas assez au courant de l'histoire du Canal de Suez et encore moins de celle des timbres-poste et du service postal de la Compagnie.

Toutes ces enveloppes sont en papier bulle.

Les « en-têtes » sont libellées au nom de « l'INGENIEUR EN CHEF » ; or à cette époque cette fonction n'existe pas sous ce nom, il y avait un « Agent Supérieur, Directeur Général des Travaux », c'était Voisin Bey.

Les noms des destinataires sont inventés.

1^o) Lettre No. 1 — Il n'y a jamais eu de M. Louis Blanc comme ingénieur de la 1^{ère} Section (cette Section a son siège à Port-Saïd et s'étend bien jusqu'à Kantara, mais il est fort douteux qu'un ingénieur résidât à Kantara).

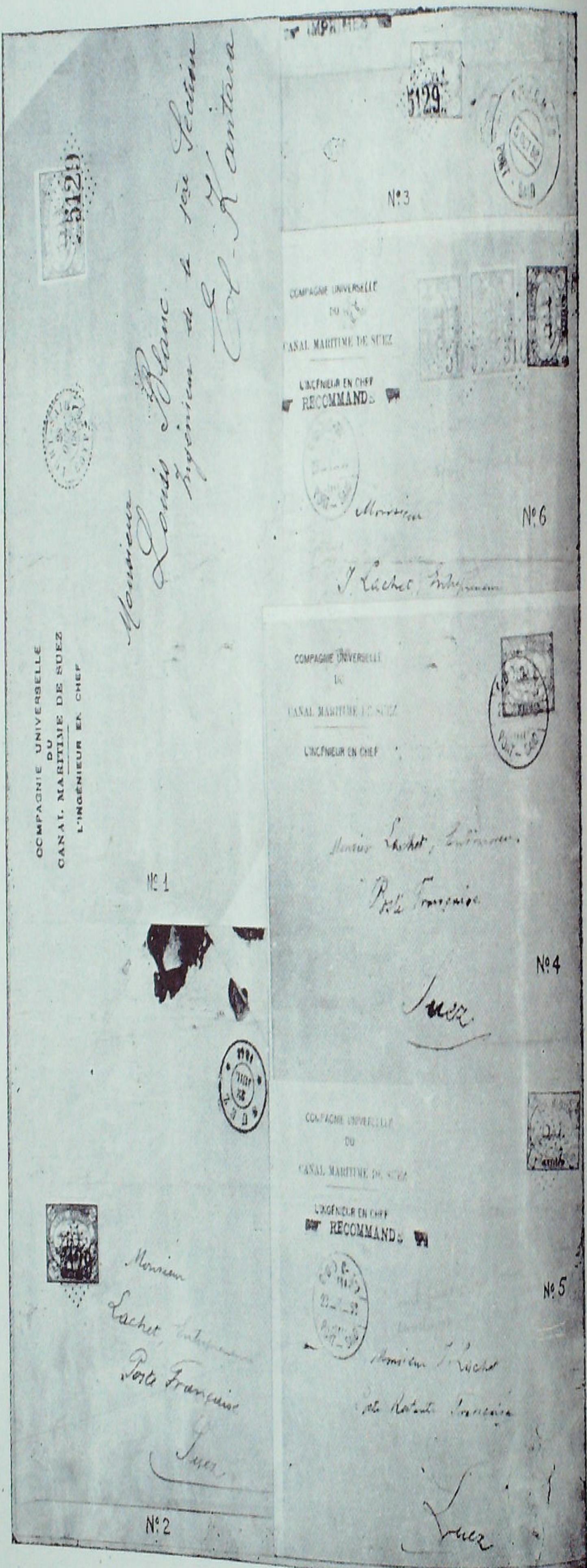
2^o) Autres lettres — Il n'y a jamais eu de M. J. ou I. Lachet, entrepreneur à Suez en 1868. On en retrouve un de ce nom à Suez, mais il est arrivé en 1869, soit après le retrait des timbres-poste du Canal et la cession du service postal au Gouvernement Egyptien.

Lettres Nos. 1, 2, 3 et 6 — Les annulations 5129 et 5105 sont carrément fausses quoique très bien faites.

Lettre No. 5 — Le losange de points muets est fantaisiste.

Lettres Nos. 3, 4, 5 et 6 — Les cachets à date au nom de la Compagnie sont d'une fantaisie encore plus remarquable.

Le cachet à date de PORT-SAID/EGYPTE sur la lettre No. 1 pourrait



Lettres entières, devant de lettre et fragment de bande de journal, faux de toutes pièces, affranchis avec des timbres authentiques et faux (reprod. réduite).

être celui du bureau français de cette ville, c'est une très bonne imitation qui pêche cependant par quelques différences.

Le cachet à date de Suez au verso de quelques lettres — voir lettre No. 2 — est lui aussi d'une fantaisie extraordinaire.

Enfin les dates des cachets à date au nom de la Compagnie : 5, 23 et 28 Octobre 1868 lettres Nos. 3, 4, 5 et 6 étaient en harmonie avec celles des grands catalogues, mais il s'est avéré depuis — à la suite de nos recherches — qu'elles sont entièrement fausses, d'ailleurs la Maison Stanley Gibbons de Londres les a rectifiées depuis deux ans dans son catalogue.

Quant à la date d'arrivée à Suez, 22 Juillet 1868, frappée au verso de la lettre No. 2 elle se rapprocherait de la réalité mais ce type de cachet à date n'a jamais existé pour ce bureau.

Pour compléter la fiction, ce faussaire ingénieux a poussé le raffinement jusqu'à cacheter ses enveloppes avec un sceau à la cire représentant le trois mats des timbres-poste, mais toutes voiles dehors avec dans les quatre angles les lettres C.C.M.S. initiales de la Compagnie du Canal Maritime de Suez. Mais jamais semblable sceau n'a été utilisé par cette administration.

Ajoutons encore que les lettres Nos. 1 et 2 sont affranchies avec des exemplaires authentiques du 40 c. rouge et 20 centimes bleu, ce sont les Nos. 5 et 7 de la feuille.

Les autres affranchissements sont composés avec des timbres faux facilement reconnaissables.

Qui plus est, la lettre No. 6 partie de Port-Saïd (cachet à date du 23 Octobre 1868) à destination de Suez, a ses timbres annulés avec le cachet 5105 de Suez ???

La lettre No. 5 partie de Port-Saïd le 23 Octobre 1868 à destination de Suez, a son timbre annulé avec le cachet losange de points muets qui aurait pu être celui d'Ismailia ???

Le fragment No. 3 serait une bande de journal affranchie à 1 centime ; le journal publié alors à Port-Saïd s'appelait croyons-nous « La Vérité ».

L'affranchissement des deux lettres « recommandées » Nos. 5 et 6 est très arbitraire 40 et 30 centimes pour un même parcours.

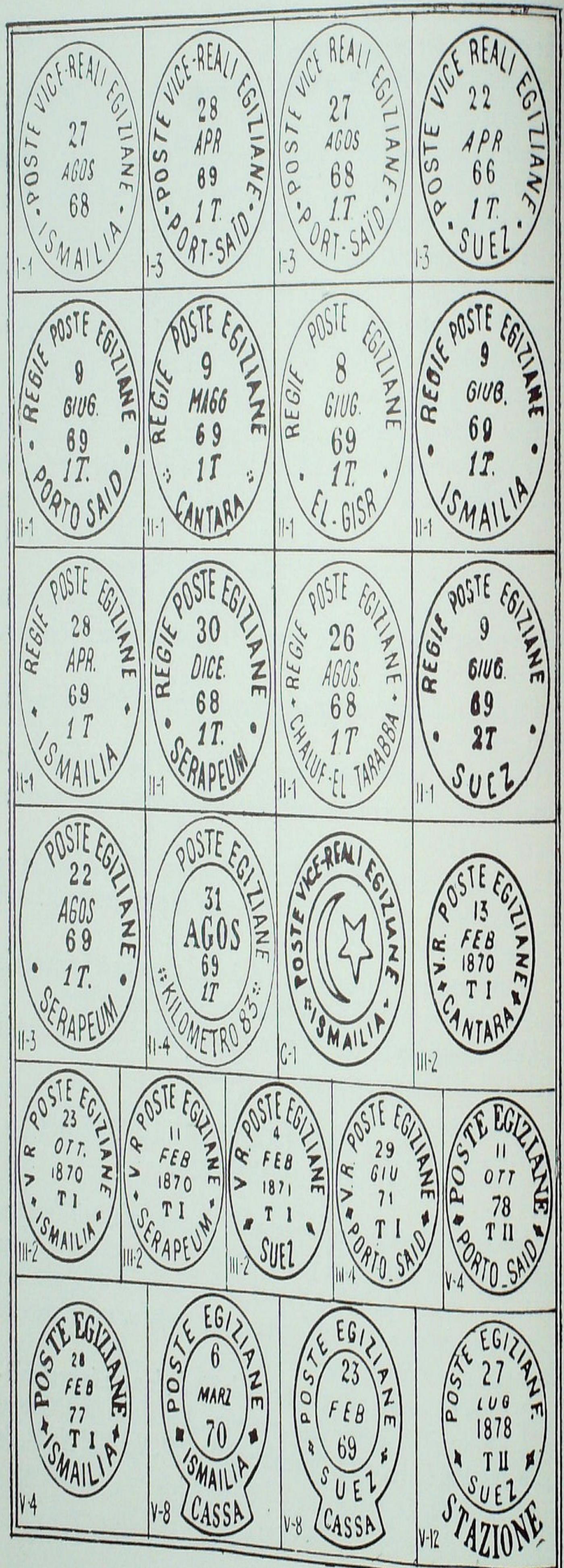
V. — CACHETS A DATE DE LA POSTE EGYPTIENNE DE 1865 A 1880 ENVIRON.

Quoique ne faisant pas précisément partie de cette étude, mais s'y rattachant de très près par suite de la simultanéité de leur emploi, nous avons essayé de réunir dans le tableau ci-après un bref aperçu de l'ensemble des cachets à date créés par la Poste Egyptienne pour ses bureaux de l'Isthme de Suez jusqu'aux environs de 1880.

Les types des cachets à date sont ceux de l'étude de notre éminent collègue M. Charles FOX, publiée dans cette revue, Vol. II No. 36, d'Octobre 1936, p. 141. Vol. III No. 43, de Septembre 1939, p. 561. Vol. VIII No. 81, de Janvier 1953, p. 15.

**

Pour être absolument complet, nous devrions aussi traiter des oblitérations et cachets à date des postes étrangères établies à Suez (Française et Anglaise) et à Port-Saïd (Française, Autrichienne et Russe).



Les cachets à date de la Poste Egyptienne pour ses Bureaux de l'Isthme de Suez de 1865 jusqu'aux environs de 1880. (Dimensions exactes).

CANAL DE SUEZ

Cachets à date de la Poste Egyptienne de 1865 à 1880 environ

27. /1870 " " Les cachets à date au type II-1 et II-2 ont été officiellement supprimés le 13 Juillet 1869 — Voir l'Orient Philatélique, Vol. IV. p. 628. Dans une Convention Postale datée du 16 Juin 1870, il est fait mention des bureaux postaux de El-Guisr, Serapeum, et Chalouf El Tarabba. P.S.

Mais ces institutions font l'objet d'études spécialisées, dont certaines ont déjà paru dans l'*Orient Philatélique*, les autres qui sont en cours de préparation ne tarderont sans doute pas à être publiées.

**

Nous nous en voudrions si, en terminant cette série d'informations, nous n'adressions nos plus vifs remerciements à tous les philatélistes et non-philatélistes qui ont bien voulu nous aider dans la reproduction des cachets à date et autres dessins qui illustrent l'ensemble de cette étude.

Parmi les collaborateurs non-philatélistes mentionnons notamment MM. Lucien Boulad, Jacques Chartrey de Ménétreux, Jean Eve, Gabriel Makram, André Rivet, André Wébert et Wadih Yacoub.

OTTO REICHERT

NEGOCIANT

EN TIMBRES-POSTE

R.C.C. 1935

S.P.E. 308

GRAND CHOIX de TIMBRES-POSTE

du MONDE ENTIER

EXECUTION DE MANCO-LISTES

4, Rue Emad-El-Dine

LE CAIRE

R. PERULLO

NEGOCIANT

EN TIMBRES-POSTE

R.C.C. 4349

S.P.E. No. 156

GRAND CHOIX
DE TIMBRES-POSTE D'EGYPTE,
DU SOUDAN
ET DU MOYEN ORIENT
EN GENERAL

13, Rue Adly Pacha
LE CAIRE

Further Comments

SUEZ CANAL STAMPS

Varieties of the 20 c. and 5 c.

by

L. N. and M. WILLIAMS, S.P.E. 765

The printing stone of the 20 c. was, undoubtedly, retouched by hand — almost certainly before any of the issued stamps had been printed from it — and numerous stamps (which it is unnecessary to list here) reveal this to a greater or less extent in different parts of the design. The late A. J. Sefi

was of the opinion, that every stamp on this stone was retouched in the 'POSTES' tablet — see *Philatelic Journal of Great Britain*, vol. 38, pp. 82-83 (April, 1928).

In the article by M. Gabriel Boulad (*L'Orient Philatélique*, vol. 8, pp. 386-7, April, 1954) there is illustrated stamp No. 78, and this stamp shows quite clearly above the 'S' of Suez, two short coloured dashes, representing a hand retouch, filling in what would otherwise be an unsightly white space.

Further examples of almost identical types of hand retouching in the same row of stamps — that is, the seventh horizontal row on the sheet — occur on stamps Nos. 74 and 79, to specify but two.

On stamp No. 74, the retouch, in the form of a single, slightly diagonal line, is to be found filling a gap in the short vertical lines of the background underneath the tablet containing "POSTES". The retouch is to be seen below the letters "T" and "E". (Fig. 1).



Fig. 1



Fig. 2

On stamp No. 79 the retouch is to be found in the sky immediately below the "M" (of "MARITIME") and takes the form of two clearly defined, but irregular dots of different sizes, partly filling what would otherwise be a white flaw. (Fig. 2).

The lithographer who retouched the stone seems to have had no set rule for the flaws he operated on, and many stamps exhibit comparatively large patches of white, unretouched. The uncoloured flaw in the other stamp (No. 73) illustrated in M. Gabriel Boulad's article previously referred to, is but one example of many such flaws which are constant in the same — the seventh — horizontal row. On that very stamp, for instance, there is a white flaw in the surround to the oval, just to the left of the right hand "comma".

On stamp No. 76, there is a prominent white, nearly circular flaw which begins about $1\frac{1}{2}$ mm. away from the extremity of the "10 o'clock ray" of the left "star". And on stamp No. 82, there is pronounced weakening of all the lines of the background above the "A" and "R" of "MARITIME".

5 CENTIMES

Perhaps the most striking flaw of this nature — that is, uncoloured — which we have encountered, is to be found on a value other than the 20 c. On stamp No. 88 of the 5 c., a com-

paratively large piece of the funnel, or smoke-stack, at the right, just above the rail is missing. We have called this the "Shot-away Smoke-stack" variety. (Fig. 3).

RARE SHADE

To revert again to the 20 c., there is, as is well known, a very rarely encountered dark shade of this stamp. The blue is quite distinct, and contains an appreciable amount of black; we term the shade "indigo". We had been of opinion, based on slender evidence, that this shade had occurred early on in the printing of the approximately 900 sheets printed. However, some time ago we were fortunate in obtaining a copy, in this shade, of stamp No. 47 — and of stamp No. 47 we have quite a number of copies.

From a careful study of the progressive deterioration in the quality of the impression rendered by the stone during use, it seems now quite clear that this rare shade occurred very late in the printing. Indeed we have found no stamp which, by reason of additional coloured printing flaws, seems to have been printed later than this indigo copy of No. 47.



Fig. 3

Perhaps this shade occurred so late that only parts of the sheets printed in it survived. It will be recalled that M. Jean Boulad d'Humières, in *L'Orient Philatélique* vol. 6 page 149 et seq (July 1949) during the course of one of his many illuminating articles on the history of this interesting issue, referred to and reproduced the "Procès-Verbal De Réception Provisoire" of the production of these stamps. From that revealing document it appears that 1484 stamps were salvaged from spoilage. Whether this rare shade comes from those spoiled sheets may, perhaps, never be known.

Only further research and "plate study" will be able to determine whether any 20 c. stamps were printed later than those in indigo.

FAROUK SALE IN NEW YORK

by

ERNEST A. KEHR

New York, June 8 — Frank O. Vinson, of the United Stamp Company, to-night sold at public auction the L.E.10,000 worth of material he had purchased at the Palace Collection Sale in Cairo last February. The material was broken into 1,609 lots, each of which was sold for considerably more than he had paid for it.

High-lights of the sale was the complete set of imperforate sheet of the 1947 air-mails, which brought \$1,650; an imperforate sheet of the 27-milieume airmail stamp of 1929 at \$950, and an imperforate sheet of the L.E.1 of 1951, at \$600.

A cover which the writer sent from the Calgary Stampede, in Canada, in 1949, and signed by the premier of Alberta, Mayor of Calgary and other dignitaries, brought \$50. Three of the stamp rugs brought \$515.

Majority of the lots were sold to mail bidders at prices in excess of what a dozen floor buyers were willing to pay. It is understood that Gimbel's Stamp Center purchased a great many of the imperforate sheets, to be broken up into singles, pairs and blocks for retail sales. Mr. Minkus, of Gimbel's also was a big Cairo buyer, but he sold his entire lot in less than two weeks after he had offered it and desperately sought additional stocks.

Mr. Vinson made only one serious mistake in preparing his catalogue. Instead of leaving the «Value column» blank, he added «Estimated prices» which were so fantastically high that they scared a great many individuals who might have submitted bids. As a consequence only three lots brought the figures he suggested.

The L.E.1 Birthday stamp in full imperforate sheet was, for example, estimated to be worth \$1,375. It was sold for \$710.

JACQUES V. ANHOURY

11, RUE ADLY PACHA
LE CAIRE

R. C. C. 56884

TÉLÉPHONE 53718

ACHAT

TIMBRES-POSTE DE TOUTE IMPORTANCE

COLLECTIONS EGYPTE ET ETRANGER

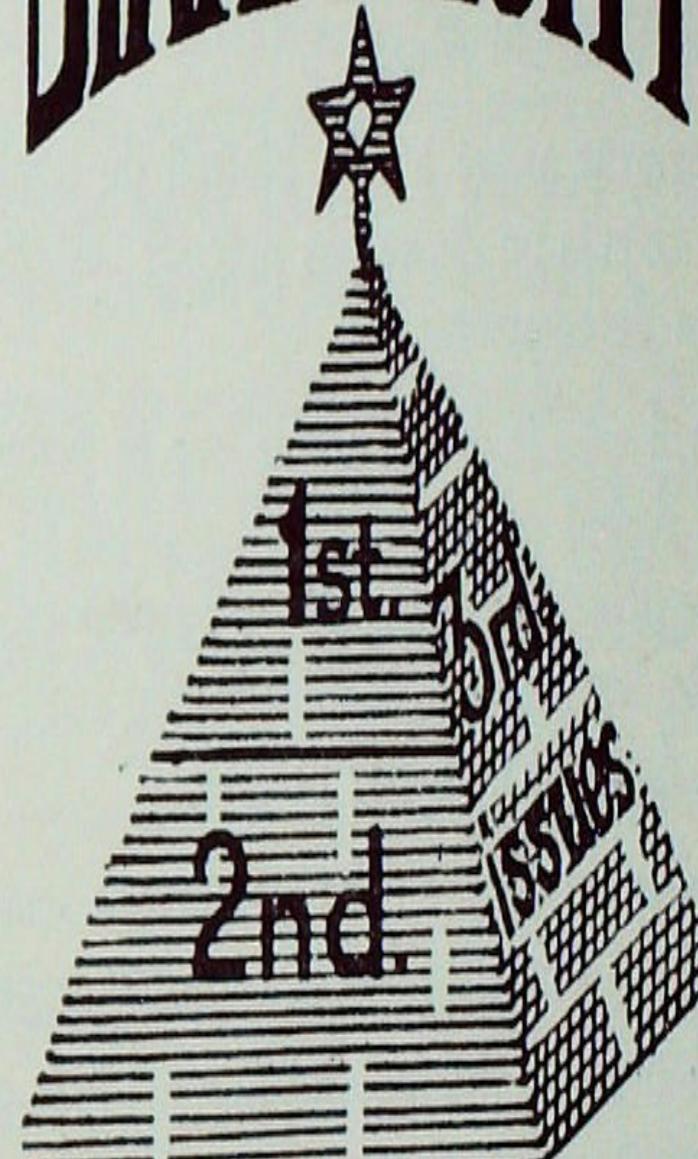
TOUS LES COMMUNS D'EGYPTE
ET DU MOYEN ORIENT

VENTES, ACHATS, ÉCHANGES

ه. ن. سافيدس

محل تجارة طوابع بريد
٢٧ شارع سعد زغلول - تليفون ٢٣٣٢٦
سجل تجاري ١٥٩٢٥ - اسكندرية

STAMPS EGYPT



WANTED
FOR CASH

H. N. SAVIDIS

27, Bld. SAAD ZAGHLOUL
Téléphone No. 23326

R. C. A. 15925
ALEXANDRIE (Egypte)

NOTE

au sujet de l'article

« Origine du service postal en Egypte » de Mr. Mario Piattoli

Notre Collègue Mr. Mario Piattoli a publié dans cette Revue (N° d'Avril 1954 p. 389) un article sur «l'Origine du Service Postal en Egypte». Cet article, très intéressant et très vivant, apprend à ceux qui l'ignoraient jusque-là quels ont été les débuts des services postaux en Egypte, tout d'abord un service gouvernemental sous le règne de Mohamed Aly, confié à un certain Hassan El Badihi, puis un service privé inauguré par Carlo Meratti, plus tard suivi par Tito Chini et Giacomo Muzzi.

Il est malheureusement arrivé à Mr. Piattoli de tomber dans cet article dans quelques petites erreurs ou de ne pas préciser certains points, que je me permets de rectifier ou de compléter.

Pour commencer, il est dit dans l'article que le système de transport du courrier organisé par Badihi cessa en 1843. Ce point ne me paraît pas certain. D'après l'ouvrage officiel «Les Postes en Egypte» édité en 1934, le Gouvernement lui-même se serait substitué à El Badihi dans le service du courrier privé et ce à une date qui n'est pas précisée.

Mais les renseignements donnés dans cet ouvrage sont sujets à caution et plusieurs erreurs y ont été commises, notamment à la page 49.

L'article en arrive à parler des services postaux organisés par Carlo Meratti et il place le commencement de ces services en l'année 1843; puis il parle de la collaboration de Chini et de Muzzi en 1848 et c'est après cela qu'il parle de la création de la «Posta Europea».

Mais il y a là une erreur certaine et cette même erreur est commise par l'ouvrage officiel de la Poste dont j'ai parlé plus haut (V. page 50). En réalité la «Posta Europea» a été créée par Meratti seul à une date qu'il semble difficile de préciser faute de documents à ce sujet; mais cette date ne peut être postérieure à 1844, vu que les lettres transportées en cette année 1844 portent déjà les premiers cachets bien connus de la «Posta Europea» du type I.

En effet, le Catalogue Albani & Zeitoun en son unique édition de 1948 indique les premières dates d'usage des cachets de cette Poste et porte que la première date pour le Caire, qui est le 25 Mai 1844, se trouve chez moi, comme aussi se trouve chez moi la première date pour Alexandrie, qui est le 11 Octobre 1847.

D'après moi, il est probable que la «Posta Europea» a commencé à fonctionner sous ce nom dès l'année 1843 ou peut-être le 1er Janvier 1844.

D'après l'historien Jacques Tagher, la «Posta Europea» a été fondée par Carlo Meratti en l'année 1840 (voir *L'Orient Philatélique Juillet 1951, Avril 1948, page 345*). — C'est aussi l'opinion de notre Collègue Guido Colucci (*Ibid*

L'article, d'accord en cela avec l'ouvrage officiel de la Poste, indique ensuite l'année 1854 comme étant la date d'ouverture de bureaux de poste dans un certain nombre de localités de la Basse-Egypte; il ajoute que le nombre de ces bureaux s'accrut considérablement. Sur ce point aussi je ne suis pas d'accord avec l'article ni avec l'ouvrage. Le Catalogue que j'ai nommé plus haut indique comme première date pour ces localités le 1er Janvier 1857 pour Tanta (chez Ibrahim Chaftar) et le 13 Janvier 1857 pour Berket El Sab (chez Dr. Byam). On n'a pas vu et on ne connaît pas de lettres portant des dates antérieures à celles-là. Il est donc probable et pour moi il est certain que les bureaux postaux de la Basse-Egypte n'ont été ouverts que le 1er Janvier 1857, ou au plus tôt en l'année 1856.

Quant au nombre de ces bureaux, il n'est pas considérable, vu que d'après le même Catalogue, il ne dépasse pas la douzaine.

On sait d'ailleurs que ce nombre a fini par atteindre 15 en l'année 1864, à la veille de la cession de l'entreprise au Gouvernement Egyptien, ainsi qu'il résulte des étiquettes dites «Interpostals» relatives à ces bureaux, lesquelles étiquettes sont au nombre de 17 en tout, y compris le Caire et Alexandrie. Il est même probable que ce nombre était 13 en tout.

L'article parle ensuite de la création du chemin de fer de l'Etat et il place cette création en l'année 1856, tandis que l'ouvrage officiel dont j'ai parlé plus haut la place en 1854. Si je ne me trompe, cette création a eu lieu en 1852, ainsi qu'en témoigne la première locomotive employée alors, qui figure sur le premier timbre de 5m. de la série des Chemins de Fer de 1933. Cette date est d'ailleurs indiquée dans le Catalogue Yvert même (V. N° 146) ainsi que dans le Catalogue Zeheri (V. N° 33).

L'article ajoute que la «Posta Europea» obtint le monopole du transport du courrier par chemin de fer gratuitement. Par contre l'ouvrage officiel dit que ce monopole a été payé par la somme de P.T. 72000.

Sur ce point j'avoue mon ignorance; mais je penche pour ce qui est dit dans l'ouvrage.

L'article parle ensuite de Vittorio Chioffi et de sa collaboration intelligente et utile à l'entreprise; puis de la cession de celle-ci au Gouvernement Egyptien et, à cette occasion, il appelle l'entreprise «Poste Egyptienne», mais ceci est un simple «lapsus calami». Il faut évidemment lire: «Posta Europea».

L'article n'indique pas le prix de cette cession; citons-le comme détail intéressant; c'est le chiffre de 950.000 francs, des francs or de l'époque bien entendu.

En terminant, l'article indique comme bibliographie l'ouvrage de Valle Bey: «Les origines de la Poste Egyptienne». Je ne connais pas cet ouvrage; ce serait probablement à lui que seraient dues les erreurs que je viens de relever.

GABRIEL BOULAD

CREDIT LYONNAIS

1498 SIEGES & AGENCES, DONT:

EN EGYPTE:

ALEXANDRIE :
R.C. 136

LE CAIRE :
R.C. 2361
19, RUE ADLY PACHA

PORT-SAID :
R.C. 113 CANAL

BUREAU DU MOUSKY
71, RUE EL AZHAR

AU SOUDAN: KHARTOUM & PORT-SOUUDAN

EN SYRIE: ALEP & DAMAS

FILIALE:

AU LIBAN: BEYROUTH - BANQUE G. TRAD (CRÉDIT LYONNAIS) S.A.L.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

Juillet 1954

L'ORIENT PHILATELIQUE

425

SUAKIN

par

AHMED MAZLOUM, F.R.P.S.L.

Dans un article documentaire paru dans le numéro d'Octobre 1953 mon Collègue Mr. Ibrahim Chaftar a étudié les divers cachets employés par le bureau égyptien de Suakin et se référant au cachet classifié par Mr. S. Blomfield sub II.2 il a précisé que ce cachet a existé bel et bien avec un aspect différent. Après avoir décrit cinq timbres de sa collection comportant trois oblitérations variées, Mr. I. Chaftar conclut que le centre des cachets employés sur ces timbres était essentiellement mobile et ne comprenait pas un emboîtement fixe.

Je suis tout à fait d'accord avec lui et je viens à la rescoussse, avec deux autres variétés de ce même cachet, non encore mentionnées par lui.



Photo 1

(Collection Mazloum)

Le premier cachet qui est du 25 Juillet, sur 2 piastres de 1872 comporte la barre rectangulaire parallèle à Poste et à sa droite le quantième et le mois; le second cachet qui est du 4 Août a servi à oblitérer une paire de la piastre 1872 et la barre est toujours parallèle à Poste, avec à sa droite le quantième et le mois mais renversés.

Cela ferait donc avec les 3 variétés décrites par Mr. I. Chaftar, cinq variétés connues à ce jour de ce cachet à barre, assez recherché. L'encre est noire, huileuse, et elle était à l'époque grasse sans doute.

Au sujet de la liste des timbres de l'émission de 1872 établie par mon collègue, il y aurait lieu d'ajouter le cinq paras, dont ci-joint photo avec oblitération du 13 Avril 1874. Quant au deux piastres de cette émission il a été employé à Suakin dans les deux nuances ochre et ochre foncé.



Photo 2
(Collection Mazloum)

Pour l'émission 1874-75 il faut ajouter aux valeurs mentionnées, les valeurs suivantes, cinq paras, dix paras, 2½ piastres. Le vingt paras a été employé avec les deux nuances bleue-pâle et bleue-grise.

ZINCOGRAPHIE 'SPHINX'

VARTAN - KRIKOR

LE CAIRE

20, Rue Doubreh (Immeuble Setton-Ex-Khédivé)

Reg. Comm. Le Caire 39462

Téléphone 53158

Clicheurs de L'Orient Philatélique

depuis 1928

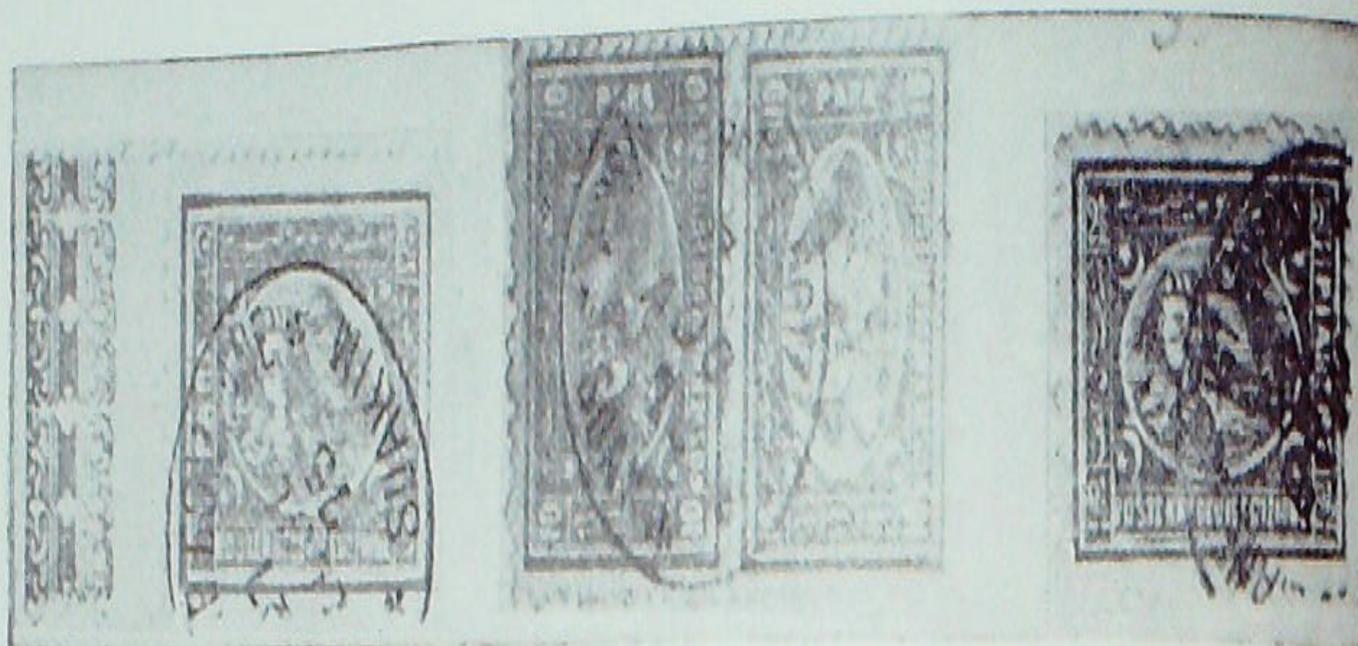


Photo 3

(Collection Mazloum)

Bien entendu les têtes-bêches de cette émission ont dû être employées aussi à Suakin, et en voici un exemplaire de la piastre.



Photo 4

(Collection Mazloum)

Pour l'émission 1879-88 il y a lieu d'inclure à la liste de Mr. I. Chaftar, les valeurs suivantes comme timbres-poste, 20 paras rose, 1 piastre bleu, 5 piastres gris et trois millièmes orange et pour les timbres taxe le une piastre bleu de 1889.



Photo 5

(Collection Mazloum)

Concernant le cachet type IV-1; qui comporte à la place du millésime des bas de cercle concentriques, mon collègue note l'existence de ce cachet sur l'émission de 1872 et se demande s'il a été de même employé ultérieurement sur les timbres de l'émission 1874-75.

Je suis à même de pouvoir répondre à la question et les lecteurs verront les 20 paras et une piastre avec l'oblitération bleue.

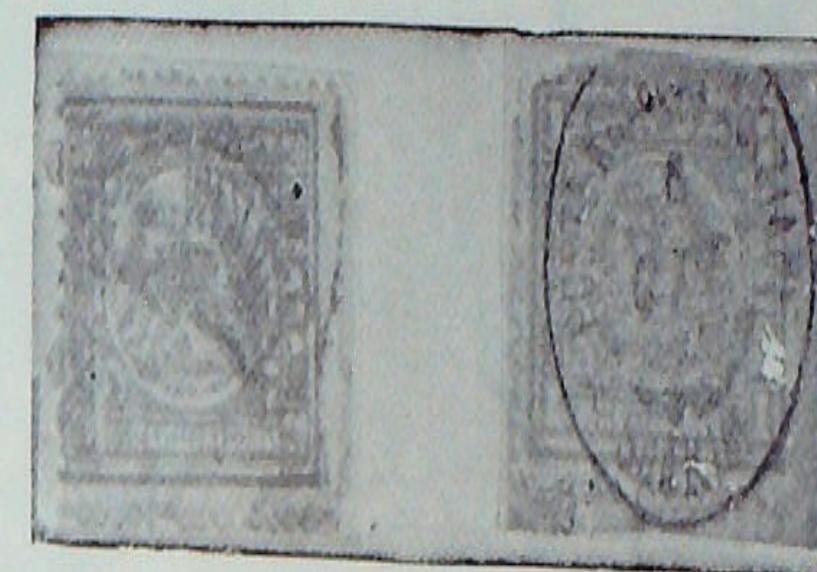


Photo 6

(Collection Mazloum)

et les 20 paras, 1 piastre, 2 piastres avec l'oblitération noire, et comportant les mois de Janvier - Avril - Octobre et Novembre sans aucun indice de l'année.



Photo 7

(Collection Mazloum)

Je suppose que ce terrain de recherches n'est pas tellement aride et que d'autres philatélistes y apporteront leur contribution.

"IL COLLEZIONISTA - ITALIA FILATELICA"

Directeur: GIULIO BOLAFFI.

Offres Photographiques de Timbres moyens et rares, anciens et modernes de tous Pays et de beauté exceptionnelle. Planches en couleurs.

Etudes et informations par les spécialistes les plus réputés de la philatélie.

Chronique des nouveautés — Petites annonces.

100 pages mensuelles richement illustrées.

Le numéro : P.T. 10.

Abonnement aux 12 numéros de 1954 : P.T. 100.

Ditta ALBERTO BOLAFFI

Maison fondée en 1890.

Via Maria Vittoria, 1, Turin (Italie) — Tél. 47.220-41.154.

الشّركات
العربية

أولمبيا ١٢
من مصانع أولمبيا
للات الكاتب
(أرفوت المانيا)

صيانة وضمان سنة
تميلات في الدفع
الوكال، الوحيدون لقطع المصرى
والبلاد العربية
شركة التوريدات الصناعية
٢٣ شارع فؤاد الاول القاهرة
٤٤٠٨٤ ت
٣٤ شارع فؤاد الاول
باسكندرية
٦٩٩٨٤ س.ت مصر

M 8

Olympia

de la fabrique Optima
(de Erfurt - Allemagne)

Garantie et entretien : une année

Facilités de paiement

Représentants exclusifs pour
l'Egypte et les Pays Arabes :

TECHNICAL SUPPLY CO.

30, Rue Fouad 1er. - Le Cairo
Tél. 44584

34, Rue Fouad 1er. - Alexandria
Tél. 28778

R.C. 69984 - CAIRO

Juillet 1954

L'ORIENT PHILATELIQUE

429

A PROPOS D'UN TIMBRE COMMEMORATIF

Le XVe. Congrès International Ophtalmologique en Egypte

par

MARIO PIATTOLI, S.P.E., 124

Le 8 Décembre 1937 eut lieu au Caire ce Congrès, très important pour l'Egypte, à l'Hôtel Sémiramis.

A cette occasion le Service de l'Arpentage à Guizeh imprima en photogravure sur feuilles de 50 exemplaires (5x10) une série de trois timbres dentelés 13½, filigrane B du catalogue Yvert.

Chiffre de contrôle A/37 sur la marge latérale droite en face du 50ème. timbre. De ces timbres il a été émis :

302.000	exemplaires du	5 mill.	Brun-rouge
202.000	»	15	Violet-brun
202.000	»	20	Bleu.

Ils cessèrent d'avoir cours le 20 Janvier 1938.

*

Ce timbre est la reproduction d'un pendentif qu'on trouva au cou du Pharaon Tout-Ankh-Amon, lorsqu'en Février 1923 on ouvrit sa tombe merveilleuse. Ce sautoir est en or incrusté de lapis-lazuli, de malachite ou de chrysoprase, d'une exquise beauté. C'est le N° 231 du catalogue du Musée Pharaonique, parmi la collection d'objets ayant appartenu à ce Roi.



Maquette définitive composée par le Prof. Joseph Bonello et qui a été acceptée pour l'exécution de la série ophtalmologique.

Il s'agit d'une amulette en forme d'œil que les Egyptiens portaient pour acquérir grâce à elle la vigueur, la santé et la protection contre le «mauvais œil».

Or en voici le dessin : l'«OEIL» occupe le milieu du timbre entre la déesse-vautour «Nekhbet», protectrice de la

Haute-Egypte et la déesse-serpent «Bouto», bon génie du Territoire du Nord.

Les deux divinités sont couronnées de leurs emblèmes respectifs. A droite et à gauche des déesses est gravé en hiéroglyphes le mot OUDJAT, ce qui veut dire exactement: OEIL pur; OEIL sain; «celui qui est en bonne santé».

Dans le large cadre de la bordure à droite et à gauche est représenté un décor stylisé d'éventails en plumes d'autruche, indice de la royauté en cette époque.

Le mythe de l'OUDJAT nous reporte à la doctrine ésotérique et sacrée de l'Ancienne Egypte.

Le dieu-faucon «Horus», qui était probablement un dieu-prêtre, fut sans doute un dieu-roi, un dieu guerrier et un dieu solaire.

Cette conception est très reculée et les Textes des Pyramides en font fréquemment allusion.

Les deux yeux de cette divinité étaient le soleil et la lune; mais en règle générale, l'Oeil d'*Horus* c'est l'OEIL lunaire.

La lune, ainsi que tout corps astral, a beaucoup intrigué les Egyptiens. D'après une légende elle aurait été créée par le dieu soleil pour le remplacer pendant la nuit.

Une autre épopée légendaire explique les vicissitudes de la lune par un combat périodique dont les protagonistes sont «Horus» et son implacable adversaire le dragon «Seth» ou «Typhon», dieu du mal et des ténèbres. L'Aphophis des Grecs, qui avait farouchement tué «Osiris», son frère.

«Horus», fils d'*Osiris* et d'*Isis*, dans ce combat héroïque venge son père. Au cours de la lutte l'OEIL d'*Horus* lui fut arraché, mais «Seth», finalement vaincu, fut obligé de le lui rendre. «Horus» joyeux de retrouver son OEIL, le remit à sa place après l'avoir purifié.

Ce choc est, l'on comprend, allégorique. La victoire du Dieu-Soleil sur un serpent ou un dragon est commune à toutes les mythologies. N'est-elle pas le symbole de la lutte de la lumière contre les ténèbres ?

**

Le projet de ce timbre, son dessin et sa composition sont l'œuvre de l'artiste peintre et graveur le Prof. Joseph Bonello, qui ne pouvait mieux choisir pour la représentation figurative de ce Congrès.

Mr. Bonello avait soumis une autre belle composition allégorique pour symboliser à la fois l'Ophtalmologie et l'Egypte.

Elle reproduisait l'OUDJAT au milieu du timbre dans un cercle et des deux côtés deux Pharaons agenouillés qui font l'offrande de l'OEIL au Dieu Solaire. Le reste de la composition restait presque le même, excepté le sujet décoratif de la bordure.

Autre maquette au crayon composée également par le Prof. Joseph Bonello et présentée par lui pour la série ophtalmologique.

Cependant le premier projet, d'une conception plus constructive et ornementale, fut choisi pour l'émission de la série.

Il est à souhaiter que tous les philatélistes possèdent ce beau timbre, et non pas eux seulement, mais bien tous ceux qui désirent avoir une bonne santé.



et se préserver du «mauvais œil»; car à ce timbre mystique exceptionnel s'ajoute la vertu hiératique d'un talisman.

**

Un événement historique dans les annales de la Timbrologie en Egypte, et peut-être dans le monde entier, fut la vente de la collection de l'ex-Roi Farouk.

Parmi les timbres Egyptiens il se trouvaient deux lots (les N° 567 et 568 du catalogue spécial publié par H. R. Harmer Ltd. London) de timbres du Congrès Ophtalmologique.

Le premier lot n'est composé que du 5 mill. brun-rouge; soit de trois feuilles réduites chacune de 9 pièces. En tout 27 timbres imprimés exclusivement pour le Roi: «Special Royal Printing».

Le lot 568 comprend 460 timbres de 5, 15 et 20 mill. sur deux feuilles de 50 chaque; et d'une série de chaque valeur en feuilles de 50, imprimées sur papier épais surchargé au verso CANCELLED, chiffre de contrôle A/37.

Ces deux lots furent mis en vente le 14 Février 1954.

**

Ainsi l'OUDJAT de Tout-Ankh-Amon, après environ 34 siècles de sommeil, reproduit par milliers aujourd'hui court le monde, témoignant l'Art et la Vertu de l'Ancienne Civilisation de ce sol sacré: l'EGYPTE.

BIBLIOGRAPHY

The Third Part of the «Postage Stamps of Great Britain»

new Edition

Published by

THE ROYAL PHILATELIC SOCIETY, LONDON

We wish to announce that the Third Part of the "Postage Stamps of Great Britain" with numerous illustrations has been published on May 20th 1954. This embodies the Embossed issues and the Surface-printed issues of Queen Victoria and King Edward VII, being a new edition of the latter part of Seymour's Part Two rewritten and extended from 1865 to 1910 by Major K. M. Beaumont and Mr. H.C.V. Adams in collaboration with Messrs. F.C. Holland, W.R.D. Wiggins and H.W. Eddison.

The price is £1. A special Edition de Luxe limited to 100 numbered copies bound in half vellum (price two guineas) was reserved for members of the Society.

Both editions are uniform with the 1950 reprint of the Stamps of Great Britain Part One.

Applications accompanied by a remittance should be made to *The Secretary, the Royal Philatelic Society, 41, Devonshire Place, London W. I.*

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 AVRIL 1954

L'Assemblée Générale du 3 Avril 1954 n'ayant pu être tenue faute de quorum, fut remise à huitaine soit au samedi 10 Avril 1954.

La séance est ouverte à 19 h. par le Président Ahmed Mazloum qui prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Je vous remercie d'être venus à cette Assemblée Générale qui est convoquée pour l'approbation des Comptes de l'année 1953 pour l'examen des prévisions de l'année en cours, et pour le renouvellement du Comité de Direction.

Je vous prie d'excuser l'absence de MM. : Arthur Michel, I. Chaftar, N. Alfieris, G. Boulad, Aly Abou Taleb, A. Ceysens, E.L. Angeloglou, Y. Matouchaleh, J. Arnaud, Membres du Comité de Direction retenus par des engagements antérieurs.

Je vous propose de considérer comme lu le procès verbal de notre dernière Assemblée Générale du 28 Mars 1953 dont le compte rendu a été publié dans l'*Orient Philatélique* N° 83 de Juillet 1953.

Avant d'entreprendre l'examen de l'exercice passé, je désire vous dire que ce n'est pas sans difficulté que notre Société a continué d'exister. Assez étrange à dire, il n'est pas facile — dans un monde aussi troublé — de réaliser un travail désintéressé.

Ce n'est pas sans inquiétude que nous regardons vers l'avenir. Il est indispensable que la liste de nos membres s'allonge, que nos recettes, en particulier celles de la Publicité dans la Revue, soient plus importantes.

Les Cotisations sont l'indice le plus sûr pour une Société comme la nôtre; elles disent l'attachement de ses membres et l'intérêt ou l'indifférence du public en général. Nous repéterons toujours qu'il vous revient, à vous les Membres, de faire œuvre de propagande dans votre entourage et de nous apporter de nouveaux adhérents. Votre Comité de son côté n'épargnera pas ses efforts pour défendre vos intérêts et pour faire triompher vos justes aspirations.

Revenons maintenant à l'examen de la Situation Financière au 31 Décembre 1953 et au Bilan et aux Résultats de l'Exercice tels qu'ils vous ont été soumis par la convocation que vous avez reçue.

Bilan :

Les Comptes Capital Social et Fonds Social demeurent inchangés. Vous remarquerez, toujours au passif, que les cotisations 1954 encaissées en 1953 sont sensiblement inférieures à celles du Bilan précédent. A l'actif peu de changement en comparaison du Bilan précédent, sauf le nouveau chapitre «Excédent Dépense 1953» qui nous indique le déficit de l'année sous examen.

RESULTATS DE L'EXERCICE

Tandis que les Frais Généraux ont pu être légèrement comprimés, le Compte Frais Revues accuse une petite augmentation due au fait que nous sommes obligés de maintenir le standard élevé de l'*Orient Philatélique*. La Revue — notre principale activité — a continué à refléter les courants de la science philatélique et continue à aider puissamment au développement de la Philatélie dans notre Pays et hors de chez nous.

Au côté des Recettes vous remarquerez immédiatement une baisse de près de L.E. 300,- au titre des Cotisations. C'est le point crucial de l'année 1953 qui a provoqué le déficit que nous vous avons indiqué plus haut.

Diminution aussi au chapitre de la Publicité, et sur ce point aussi nous voudrions que les efforts de nous tous puissent trouver le remède qui s'impose.

La seule légère augmentation que l'on constate, est celle des Recettes diverses qui est loin, toutefois, de balancer les diminutions auxquelles nous avons fait allusion.

L'excédent des dépenses (L.E. 17,791m/m) représentent le déficit de l'année 1953 que nous reportons à nouveau.

Je vous lis maintenant le rapport de Mr. Charles Dousson notre Censeur:

«Messieurs,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu me confier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai vérifié les comptes de l'exercice 1953 et le bilan arrêté au 31 Décembre 1953, en base des registres et documents qui ont été mis à ma disposition et après avoir reçu les informations requises.

Cet exercice s'est clôturé par un excédent de dépenses de L.E. 17,791m/m qui sera reporté à nouveau et qui figure au passif du bilan qui vous est soumis.

Aucun amortissement n'a été effectué sur les activités de la Société.

Sous cette réserve, j'estime que le bilan au 31 Décembre 1953 qui vous est soumis représente la situation exacte de votre Société à cette date».

Abordons maintenant les prévisions pour l'année 1954 :

RECETTES

Cotisations :

Le Caire 200 Membres à	L.E. 1,500	L.E. 300,-
Alexandrie 200 Membres à	» 0,800	» 160,-
Autres Villes 100 Membres à ...	» 1,—	» 100,-
Etranger		» 100,- L.E. 660,-

Intérêts sur Titres :

Intérêts s/L.E. 10.000 Emprunt	» 320,-
National 1 1/4%	

Recettes diverses :

Publicité	» 80,-	L.E.
Droits sur certificats, exposition, etc.	» 190,-	» 270,-
		1.250

DEPENSES

Frais Revues

Achat Papier	L.E. 150,-
Frais impression	» 180,-
Reproduction photos, clichés etc.	» 90,-
Frais divers, transp. pourboires	» 30,- L.E. 450,-

Frais Généraux :

Appointements et Salaires	» 480,-
Loyer Net	» 40,-
Electricité	» 40,-
Affranchissement et Droits de Timbres et Banque	» 100,-
Articles Bureaux et divers	» 20,-
Amélioration locaux et entretien Locaux Caire et Alexandrie	» 40,-
Frais Divers pr. Control Committee ...	» 40,-
Dépenses imprévues	» 40,- L.E. 800,- L.E. 1.250,-

Nous ne pouvons donc prévoir aucun excédent; toutefois si les recettes venaient à dépasser les dépenses le premier amortissement à faire sera certainement le déficit de l'année 1953.

Dans cet ordre d'idées je dois vous dire que notre Société possède parmi ses activités, des appareils qui devaient servir aux expertises éventuelles y compris un appareil photographique et un appareil agrandisseur; or depuis que j'ai assumé la Présidence de la Société, soit depuis 4 ans, j'ai constaté que ces appareils fort coûteux et qui n'avaient jamais été employés auparavant, continuent à demeurer sans emploi à telle enseigne que les photos de la revue sont fournies par des photographes professionnels et le Comité d'expertise s'est jusqu'à ce jour tiré d'affaires sans l'aide de ces appareils, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont inutiles.

Mr. Henri Fresco, membre du Comité et photographe consommé se fait fort de nous liquider ces appareils, sinon aux prix d'achat du moins à des prix raisonnables: je vous demande donc d'approuver cette motion.

L'Assemblée approuve à l'unanimité et donne mandat à Mr. Fresco de liquider ces appareils tout en se référant au Comité.

Renouvellement du Comité de Direction.

Le mandat de MM. Ahmed Mazloum et Henri Fresco est arrivé à expiration, ces membres sont rééligibles et se présentent à nouveau à vos suffrages.

L'Assemblée procède alors à la désignation de 2 censeurs:

MM. Michel Hagopian et Bichara Helou qui procèdent au dépouillement des votes: présents 22, votes par correspondance 37, le résultat est le suivant:

MM. Ahmed Mazloum 58, H. Fresco 57.

Les mandats de MM. Mazloum et Fresco sont ainsi renouvelés et l'Assemblée ratifie la nomination de Mr. Arthur Michel et Aly Abou Taleb comme Membres du Comité de Direction.

J'ai le regret de porter à la connaissance de MM. les membres, que notre collègue Mr. Léopold Megglé, qui était membre du Comité et Secrétaire Gé-

néral honoraire a dû quitter l'Egypte définitivement; cependant il n'a pas rompu ses attaches avec nous, et à Marseille où il réside, il est notre représentant officiel en France; son départ, ainsi que celui du Major de Termes y il a deux ans ont fait un vide parmi nous, le Comité a prié Mr. Yehia Matouchaleh d'assumer la charge de Secrétaire honoraire de la Société et il a bien voulu accepter.

Le Président Mazloum se réfère à l'Exposition de Lisbonne et explique que les détails de cette exposition ont paru dans notre revue de Janvier grâce à un article documentaire de notre collègue Jean Boulad d'Humières et dans le numéro d'Avril sous la plume du Dr. Byam.

Les participations suivantes d'Egypte ont été couronnées. Mr. Georges Dimitriou médaille d'or; MM. Tsiracopulo; Jean Boulad d'Humières, médaille de Vermeil; Madame E. G. Wissa et Mr. Gabriel Boulad médaille d'argent; Madame Fresco, MM. Arnaud, Piperno et Cocatre médaille de bronze.

Des critiques, qui m'ont paru justifiées en partie, m'ont été adressées tant sur le fonctionnement du Jury, que sur l'organisation elle-même.

Je me suis fait l'écho de ces critiques auprès de la F.I.P. et j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à l'Exposition de Stockholm de 1955 le Jury comprendra un membre de notre Société.

Le Comité de cette Exposition m'a écrit pour m'offrir de siéger dans le Jury; je me suis excusé pour des raisons de santé que vous connaissez tous, et comme Mr. Jean Boulad d'Humières avait déjà été désigné comme Commissaire pour cette exposition, je lui ai demandé d'accepter de siéger dans le Jury; c'est là à mon avis une forte garantie pour les participations d'Egypte; Mr. Jean Boulad d'Humières a accepté, et je viens aujourd'hui vous demander d'homologuer ce choix.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le choix éventuel de Mr. Jean Boulad comme membre du Jury de Stockholm 1955 et le Président déclare qu'il en avisera le Comité de l'Exposition de Stockholm.

Mr. Mazloum continue :

Nous connaissons tous les plaintes de nos membres, tant amateurs que marchands, et ce relativement aux taxations de la Douane à l'importation et aussi bien à l'exportation par rapport au contrôle des changes: en fait les transactions commerciales ont diminué notablement et l'échange, source d'approvisionnement philatélique jadis très recherchée a pratiquement disparu. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès des autorités compétentes, au besoin chaque fois qu'il y a eu changement des titulaires aux fonctions, mais c'est là une tâche bien ingrate que celle d'obtenir des réductions dans une taxe monétaire ou fiscale, et le bien fondé des réclamations est bien difficile à faire admettre; cependant nous continuerons nos efforts et nous espérons que l'année 1954 nous apportera des bonnes nouvelles qui permettront à la philatélie de progresser et de faire garder à notre pays le rang qu'il a conquis dans ce domaine, et je ne veux comme signe de cet espoir que me référer aux grandes enchères qui se tinrent en Février dernier à Koubbeh et où les ténors internationaux aussi bien que nationaux, prouvèrent une fois de plus que la philatélie est toujours vivace en Egypte.

India Postage Stamp Centenary from 1st to 15th October 1954
Post and Telegraph Department to issue Souvenirs

In connection with the Indian Postage Stamp Centenary Celebrations in October 1954, the Posts and Telegraphs Department of India has decided to issue saleable souvenirs to mark this historic occasion. These will be in the form of publications, the most important of which will be a complete History of the Indian Post Office and an album containing facsimile stamps printed on art paper.

The Directorate-General Posts and Telegraphs, New Delhi, says that the History of the Post Office is to have two sections, one devoted to a historical survey of the progress and development of India's Postal Services from the earliest times to the present day; while the other will deal with India Postage Stamps issued during the last one hundred years. The Postage Stamp section of the book will naturally contain facsimile reproductions on art paper of a number of important series of Indian Postage stamps together with descriptive annotations.

FACSIMILE REPRODUCTION

To draw world attention to this important occasion of the centenary and to stimulate interest in Indian stamps among philatelists, the facsimile reproductions on art paper of the various series issued from time to time during the last one hundred years will be made available in our album form. A single sheet of similar reproduction of Telegraph stamps was recently issued on the occasion of the Indian Telegraph Centenary.

There is no intention on the part of the Government to reprint any demonetised stamps. It has also been decided to constitute a committee, which will include representatives of leading philatelic societies in India, to be associated with the organization of the Philatelic Exhibition. Leading philatelic societies in India will be invited to nominate a representative each to serve on this committee.

**International Philatelic Exhibition
Rules for Exhibitors Published**

The rules for participation in the International Philatelic Exhibition, known as "INDIPEX" to be held in New Delhi from October 1, 1954 in commemoration of the centenary of the India Postage Stamp, have now been finalized by the Centenary Exhibition/Philatelic Committee constituted for organizing and supervising this exhibition. The exhibition is educative in character. Prizes and certificates of merit will be awarded for the best display and collection of early Indian lithographic stamps, Indian cancellations, Indian stamps used abroad, the best collection of Indian stamps, the best collection of stamps of former Indian States, the best thematic collection, the best educative collection and the best junior collection by exhibitors below 20 years of age. A panel of judges will be constituted by the Philatelic Committee to judge the exhibits.

Participation in the exhibition is open to individuals, societies or groups of collectors, museums, authors and editors and publishers of philatelic literature, stamp dealers and manufacturers of philatelic accessories, etc., throughout the world. The awards will be restricted to individuals exhibiting their collections.

Exhibitors may enter all kinds of postage stamps, designs, proofs or essays, postal stationery, cancellation marks, philatelic covers, philatelic literature and philatelic accessories. Seals and labels may be exhibited in a separate section. Adequate security arrangements have been made for safeguarding the exhibits from fire, burglary and pilferage while in the custody of the Exhibition Authorities. The frames have a display area of 36" x 48" and the rental per frame unit has been fixed at Rs.12 (L.E.0.860mms). The rental for booths in (L.E.14.600mms) for the duration of the exhibition.

Intending exhibitors are requested to intimate their desire to participate in the exhibition to the Director, India Postage Stamp Centenary Celebrations, Eastern Court, Queen's Way, New Delhi, not later than July 1, 1954, and their entry forms should be completed and prospectus, copies of which can be obtained from the Director General, Posts & Telegraphs, New Delhi.

For full particulars apply to:
INFORMATION SERVICE OF INDIA
 Teleph. 46063-46064 — 37, Rue Soliman, Cairo (Egypt).

**Concours international
pour enfants
de dessins de timbres**

A l'occasion du centenaire du timbre-poste indien, qui sera célébré à la Nouvelle Delhi en Octobre prochain, le Gouvernement de l'Inde a décidé d'organiser un concours international pour enfants de dessins de timbres-poste, auquel pourra participer tout enfant âgé de moins de 16 ans, soit, né avant le 15 septembre 1938.

Le concurrent pourra soumettre un maximum de trois dessins (8" x 10") en couleurs ou tout autre moyen d'expression, à l'exception du crayon.

Le sujet du dessin a pour thème L'INDE TELLE QUE JE LA VOIS. Au verso de chaque dessin le concurrent doit indiquer le nom, la date de naissance (certifiée par ses parents, son tuteur ou instituteur), si il est un garçon ou une fille et son adresse détaillée.

Les enfants peuvent adresser leurs envois à l'adresse suivante: DIRECTOR, STAMP COMPETITION, EASTERN COURT, NEW DELHI (INDIA). La date de clôture du concours est le 31 Août 1954.

Les résultats du concours seront publiés en Octobre 1954 dans les journaux indiens et seront annoncés sur les ondes de l'All India Radio, Nouvelle Delhi. Les gagnants seront également informés individuellement. Une médaille d'or pour le meilleur dessin ainsi que 50 autres prix seront décernés.

**مسابقة الأطفال الدولية
لتصميم طوابع البريد**

بمناسبة الاحتفال بالعيد المئوي لأول طوابع بريد هندية ، الذي يقام في نيودلهي في أكتوبر سنة ١٩٥٤ ، قررت حكومة الهند عقد مسابقة دولية بين الأطفال لتصميم طوابع البريد، وستكون المسابقة مفتوحة لجميع الأطفال دون السادسة عشرة ، أي من ولدوا بعد ١٥ سبتمبر سنة ١٩٣٨ .

ولكل متسابق الحق في التقدم بثلاث تصميمات (من حجم ٨ X ١٠ بوصة) سواء بالإلوان أو بأية وسيلة أخرى من وسائل الرسم ماعدا القلم الرصاص .

وسيكون موضوع التصميم «الهند كما أراها»، وعلى كل متسابق أن يبين على ظهر تصميمه اسمه، وتاريخ مولده (مصدق عليه من والده أو والدته أو أميه أو معلميه) ، وجنسه ، ففي كان أو فتاة ، وعنوانه البريدي بالتفصيل .

وترسل المسابقات باسم مدير مسابقة طوابع البريد بالعنوان التالي في موعد غایة ٣١ أغسطس سنة ١٩٥٤ .

**THE DIRECTOR, STAMP COMPETITION,
EASTERN COURT,
NEW DELHI, INDIA.**

وستعلن نتيجة المسابقة في أكتوبر سنة ١٩٥٤ في الجريدة الهندية . وتنذاع من محطة إذاعة عموم الهند بنيودلهي ، كما يخطر الفائزون شخصياً . وتشكل الجوائز من ميدالية ذهبية متوجّلة لأفضل تصميم ومن خمسين جائزة أخرى .

LA MACHINE A FABRIQUER LES FAUX TIMBRES DE COLLECTION NE FONCTIONNERA PLUS !

par

CHARLES REBER

C'est avec grand plaisir que nous offrons en exclusivité à nos lecteurs l'article suivant sur la fabrication des faux timbres avec l'aimable autorisation de M. G. Dartaud, représentant en Egypte de l'Agence France-Presse.

Un contrat peu banal a été signé à Aix-les-Bains ces temps derniers : le « philatéliste d'art » Jean de Sperati a vendu à la British Philatelic Association de Londres, pour une somme estimée à dix millions de francs, les 558 faux timbres de collection, fabriqués par lui, ainsi que ses planches et tous les droits exclusifs de reproduction de ses faux. Ce contrat singulier n'a qu'un précédent : celui que Fournier conclut en 1913 avec l'Union Philatélique de Genève, qui lui racheta un stock de faux timbres. Ainsi s'achève une affaire internationale retentissante, qui occupa durant dix ans bon nombre de tribunaux dans plusieurs pays.

LA « PHILATELIE D'ART ».

Au lendemain de la dernière guerre, on pouvait lire dans les petites annonces des journaux de différents pays, qu'un philatéliste de Chambéry, nommé Jean de Sperati, offrait aux collectionneurs des timbres rares de tous les pays. Les commandes affluaient de partout. Sperati, retiré de l'épicerie, demanda alors aux grands experts internationaux d'estimer ses timbres. Il se rangeait à d'authentiques, de faux timbres catalogues atteignant des sommes astronomiques. Les experts déclarerent les faux authentiques, et les lui achetèrent. Mais un jour, la douane française intercepta un envoi de 18 timbres à destination du Portugal, et frappa Sperati d'une amende de 300.000 francs.

— Quoi ! protesta Sperati. Ces timbres ne valent rien. Ce sont des faux. C'est moi qui les fabrique. Je n'avais pas à les déclarer.

La douane n'admettait pas que ce furent des faux. Consultés par elle, les experts les déclarèrent authentiques. Sperati se lasse. Il signa un papier sur lequel il déclara que les douanes avaient raison.

— Voulez-vous que je vous en fabrique cent autres ? proposa-t-il.

Les experts étonnés se conciliaient. Tous possédaient de ces vignettes fantaisies. Elles attiraient plus seulement à Paris, mais aussi sur les cinq continents. Et partout, les experts avaient reconnu leur authenticité.

Libéré par les douanes, Sperati fut arrêté à Chambéry et transféré à Paris, où les experts avaient déposé des plaintes en escroquerie. Mais vingt-quatre heures après l'arrestation de Sperati, le délit d'escroquerie n'existe plus. Chaque plaignant avait reçu en retour les sommes payées pour les faux timbres estimés authentiques.

— Vous n'êtes tous que des fripons, déclara Sperati aux experts, devant le juge. J'ai atteint mon but : démontrer au monde votre incompétence. Vous êtes tombés dans le piège que je vous ai tendu. Vous dites que vous avez été escroqués ? Je vous ai rendu votre argent. Je l'avais mis de côté, dans un compte spécial en banque, pour vous le restituer. Ces timbres, c'est moi qui les fabrique. Je fabrique aussi mon papier filigrané, je le gomme moi-même, je grave moi-même mes clichés...

LE DROIT DE FABRIQUER DES FAUX.

— Le fait est que vous avez vendu des faux timbres au prix des vrais, dit le juge. Il y a donc bien escroquerie !...

— Je proteste bien haut ! rétorqua Sperati. Pour démontrer l'incompétence des experts, j'étais obligé de prendre leur argent. Je leur avais donné des timbres à expertiser. Ils ont voulu les acheter. Ils en ont eux-mêmes fixés les prix. J'ai rendu l'argent. Le jour de mon arrestation, les chèques de restitution, préparés depuis longtemps, ont été adressés aux experts ridiculisés.

Et frappant sur la table, il ajouta :

— Allez-vous m'empêcher de fabriquer des faux timbres de collection ? En vertu de quel article de quel code pénal ? Je ne fabrique pas de timbres en cours. Poursuivez-vous les ébénistes qui font du faux Louis XV, du faux Empire ? Les peintres qui copient les tableaux célèbres ? Des milliers de personnes, qui n'ont pas l'argent pour acheter du vrai, se meublent avec du faux et s'enorgueillissent de posséder de faux Rubens. Où est le délit ? Pourquoi voulez-vous empêcher les philatélistes de posséder des timbres rares ? Le droit de posséder n'est-il réservé qu'aux riches ? Pas à notre époque !... Je veux que tous les philatélistes de la terre aient des timbres rares dans leurs collections. Aux experts de reconnaître le vrai du faux. Chacun son métier !...

Le Tribunal acquitta Sperati et débouta les experts !...

LA CAPITULATION DES EXPERTS

Les experts voulaient leur revanche. Quelque temps plus tard, un Suédois déposait une nouvelle plainte contre Sperati, l'accusant de lui avoir vendu un « trois skilling jaune » de 1855. Un seul exemplaire de ce timbre, tiré en jaune par erreur — et qui figurait dans la collection du roi Carol de Roumanie — était sorti de l'Imprimerie nationale suédoise. Sperati revint s'expliquer devant la Justice. Grand et maigre, le visage osseux et allongé, ridé comme une pomme blette, que couronne une abondante chevelure blanche, les lunettes tantôt sur son front et tantôt sur le bout de son nez, il gesticulait à l'infini. Ses raisonnements se déclenchaient en chaîne, comme des rafales de mitrailleuse.

— Le plus grand escroc international, affirmaient les experts qui avaient juré sa perte. Un homme dangereux !

— Un homme dont les facultés mentales ne jouent pas selon la règle commune, déclara le médecin légiste, qui avait examiné l'inculpé.

— Moi, anormal ? s'indignait Sperati. Faut-il démontrer à l'expert en médecine que c'est lui qui est anormal ? Primo, ajouta-t-il, le 3 skilling jaune vaut un million et demi. Le plaignant l'a payé 10 % du prix du catalogue. Ensuite, tout le monde sait qu'il n'existe qu'un seul et unique 3 skilling jaune, figurant dans la collection du roi de Roumanie. L'acheteur avait-il la prétention de s'en procurer un second pour ce prix ridicule ? Je n'ai jamais dit que je vendais des timbres rares authentiques !...

L'argument était pertinent. Le juge demanda à Sperati.

— Comment fabriquez-vous vos faux ?

— J'ai inventé une machine à fabriquer les faux timbres !...

Les experts philatélistes voulaient voir la machine.

— Jamais ! répondit Sperati. C'est mon bien, mon secret, c'est le fruit de toute ma vie. Mais je fais une proposition : enfermez-moi dans l'arrière-cabinet du juge pendant un après-midi et mettez des gardes devant chaque issue : des personnes que j'aurais désignées m'apporteront le matériel dont j'ai besoin. Les experts me diront quel timbre je dois fabriquer. Je sortirai avant sept heures du soir de ce cabinet avec le timbre fini, à la condition que les mêmes personnes, qui ont apporté mon matériel, puissent le remporter librement.

Les experts refusèrent de donner les garanties exigées. Et le tribunal, une fois de plus, acquitta Sperati et débouta le plaignant.

La Justice avait ainsi reconnu la « philatélie d'art » et le droit de fabriquer des faux timbres de collection. Sperati fit 558 faux de tous les pays. Il en vendit sans doute des milliers d'exemplaires. Qui possède aujourd'hui ces faux pouvant être vendus pour des vrais ? Incapables de les reconnaître, les experts étaient chaque jour à la merci d'une erreur d'expertise, d'un procès, de la ruine.

Quels sont les secrets d'une telle perfection ? Tous les pays n'utilisent pas le même papier pour tirer leurs timbres. Comment Sperati fabriquait-il chaque papier ? Les gommes et les procédés de gommage ne sont pas partout les mêmes ? Comment Sperati a-t-il résolu ce problème ? Et comment refaisait-il les dentures partout différentes ?

Sperati a 68 ans. Il envisageait de se retirer des affaires et d'initier un jeune artiste à la philatélie d'art. Les experts philatélistes préférèrent alors traiter directement avec lui. Ils ont déboursé dix millions pour qu'on leur retire cette épine du pied. Sperati s'est engagé à ne pas initier un éventuel successeur à ses secrets de fabrication. Il veut achever paisiblement ses jours dans sa villa « Au Clair de Lune » d'Aix-les-Bains. Il conserve sa superbe collection de timbres authentiques, qu'il enrichit sans cesse depuis cinquante ans, ainsi d'ailleurs que sa machine à fabriquer les faux timbres, désormais immobilisée. Pour toujours ?...

LISTE DES ANNONCEURS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

	Page		Page	
ANGELOGLOU, E.L.	couv.	4	HARMER, H.R. couv.	2
ANHOURY, Jacques V.	420		NICOLAIZOS, Michel	396
ANTONOVICH, Pedro	408		ORIENTAL PHILATELIC HOUSE	408
ARGYRIOU, C.	couv.	3	PERULLO, R.	416
CENTRE PHILATELIQUE LI-			REICHERT, O.	416
BAN-SYRIE	444		SAVIDIS H. N.	421
CIFARIELLO I.	403		SFAKIANOS, Antoine N.	406
COLLEZIONISTA — ITALIA			«SPHINX», Zincographie	424
FILATELICA,			STENGLER, Herbert	408
CREDIT LYONNAIS	427		TECHNICAL SUPPLY Co.	428
HAGOPIAN, M.	424			
	444			

LE 1er JUILLET 1955, LA SUEDE CELEBRERA OFFICIELLEMENT PAR UNE

EXPOSITION PHILATELIQUE INTERNATIONALE

le Centenaire de l'émission de son premier timbre-poste



avec les années qui passent chaque pays aura bientôt célébré à son tour le centenaire de l'émission de son premier timbre-poste. L'an dernier c'était le Portugal, cette année ce sera les Indes.

L'an prochain ce sera la Norvège, la Suède et la Nouvelle Zélande. En 1956, ce sera le tour de la Finlande et de l'Argentine, etc...

**

Le centenaire du premier timbre suédois sera commémoré du 1er au 10 Juillet 1955 par une Exposition Philatélique Internationale organisée à Stockholm par l'Administration des Postes de Suède en collaboration avec la Fédération Suédoise de Philatélie et sous les auspices de la Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.).

Cette manifestation qui s'annonce d'ores et déjà comme devant être très importante, sera placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Gustave VI Adolf, collectionneur renommé d'art graphique, qui porte également un grand intérêt à l'art représenté par les timbres-poste.

Elle sera dénommée Stockholmia 55 ; son titre officiel complet sera : « Exposition Philatélique à Stockholm 1955 — Centenaire du timbre-poste suédois ».

Le Comité d'Organisation a déjà commencé sa tâche en publiant son premier bulletin qui est daté de Mai 1954. Il renferme des renseignements très utiles aux philatélistes désireux d'y participer et surtout le règlement spécial de Stockholmia 55.

Les plus belles collections du monde entier sont promises pour Stockholmia 55. L'on pourra surtout y admirer des collections spécialisées de Suède. A ce propos, il est intéressant de signaler que le timbre le plus rare d'Europe et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, est suédois, c'est l'erreur du 3 skilling banco imprimé en jaune au lieu de vert⁽¹⁾. Cette pièce unique découverte en

(1) L'hebdomadaire américain Life du 3 Mai 1954, dans une série d'informations philatéliques a révélé le nom du possesseur de ce timbre : c'est le Dr. Hans Lundberg de Toronto, qui en Octobre 1953 a acquis cet exemplaire unique pour \$ 36.000.—, son identité était jusqu'ici restée secrète.

1886 a appartenu à plusieurs timbrophiles célèbres dont le Baron Philippe Ferrari de la Renotière qui fut le plus grand philatéliste de tous les temps.

Souhaitons que ce timbre remarquable soit offert à l'admiration des visiteurs de Stockholmia 55.

Cette manifestation internationale aura lieu dans les Galeries d'art Liljevalch à Stockholm, renommées pour leur beauté et le site merveilleux de verdure qui les encadre ; elles sont assez proche du centre de la ville. Avec le Musée de Stockholm ces Galeries sont le local le plus élégant pour les expositions artistiques.

Une surface de plancher de 1700 m² sera utilisée par Stockholmia 55.

Les Administrations des Postes, les philatélistes et les négociants en timbres-poste du monde entier sont invités à participer à Stockholmia 55 ; la bienvenue la plus cordiale leur est d'ores et déjà souhaitée en Suède, à Stockholm et à Stockholmia 55.

Plusieurs parmi les principaux philatélistes d'Egypte ont déjà promis d'y envoyer leur participation.

Afin de permettre aux organisateurs d'établir dès maintenant les prévisions relatives aux espaces requis par les exposants, les participants sont invités à adresser, dès à présent, au Secrétariat de l'Exposition ou au Commissaire de leur pays leur formule provisoire de participation qui se trouve dans le premier bulletin ; ils peuvent aussi la demander à Stockholm ou au Commissaire de leur pays.

Les cadres mis à la disposition des exposants mesureront 80 x 120 cm. de surface visible ce qui permettra d'y monter 4 x 4 feuilles de format 21 x 28 cm.

L'utilisation des cadres sera gratuite. Sauf exception, il ne pourra être attribué plus de 5 cadres par participation.

Pour tous autres renseignements s'adresser soit au Secrétariat de Stockholmia 55 :

Direction Générale des Postes, STOCKHOLM I — Suède.

soit au Commissaire Officiel pour l'Egypte :

Mr. Jean BOULAD D'HUMIERES, F.R.P.S.L

Compagnie du Canal de Suez à Ismailia.

BRAPEX III

Exposition Philatélique Internationale Sao Paulo (Brésil) 1954

Le Comité d'Organisation de cette Exposition — qui aura lieu du 6 au 15 Novembre 1954, au Palais de l'Exposition construit pour le Festival du Centenaire de São Paulo — nous annonce que 2500 cadres seront réservés aux exposants, ce qui s'annonce d'ores et déjà par un grand succès.

Il a été décidé de réservé une grande place à la Classe d'Honneur et de lui assigner 500 cadres. Un Grand Prix, deux Prix Spéciaux et autres Prix seront distribués à cette Classe.

Le Comité Organisateur a décidé de séparer de la Classification Générale, les Collections Thématiques et leur a réservé une place spéciale avec presque 500 cadres et des prix spéciaux.

Les périodiques philatéliques n'auront à payer aucune taxe, et il est conseillé de présenter les six derniers numéros.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 15 Août 1954 et devront être accompagnées du montant qui sera, pour les exposants d'Outremer de U.S. \$2.- par cadre.

Pour tout renseignement s'adresser au Comité Exécutif :

P.O. Box 710 - São Paulo - Brésil

Adresse Télégraph. «OLHODEBOI».

Transport des collections — En vue d'aider et faciliter l'envoi de collections pour être exposées dans Bralex III il a été conclue une convention avec la Panair do Brasil qui fera le transport dans les conditions suivantes :

a) Les collections seront livrées aux bureaux de la Panair où les avions font escale, soit : Lisbonne - Madrid - Rome - Zurich - Frankfurt - Hamburg - Dusseldorf - Paris - Londres - Istanbul - Beyrouth - Santiago de Chile - Lima - Montevideo et Buenos Aires. Les collections doivent avoir un emballage solide et être convenablement cachetées avec de la cire, les adresses de l'expéditeur ainsi que du destinataire doivent être lisibles et correctes.

b) L'expéditeur aura seulement à payer les frais d'assurance de 0,40% sur la valeur déclarée — (\$4,00 sur \$1.000,00 de valeur déclarée).

Les frais de transport seront pour compte de la Commission Organisatrice. Le taux d'assurance comprend aussi le voyage de retour. Les collections doivent être adressées à la «Comissão Organizadora da Bralex III — Caixa Postal 710 — São Paulo», qui prend la responsabilité de recevoir, de placer dans l'exposition et de restituer les collections. De cette façon, tout collectionneur des pays susmentionnés peut envoyer ses collections, avec toute facilité, sans aucun risque et sans avoir besoin d'employer un messager.

Prix — Après une longue étude sur les prix à être distribués, il a été établi la substitution des médailles par des plats de bronze ciselés, représentant des fameux motifs «marajoara» typiques des indigènes de l'île de Marajo. Au fond de ces plats sera gravé le symbole de l'exposition en substitution de la médaille d'or, vermeil, argent et bronze. Les plats dessinés et travaillés par des artistes de la «CASA DA MOEDA» seront exécutés dans le même établissement. Chaque plat constituera une très belle pièce d'art exécutée par des artistes brésiliens. La quantité de ces plats ne sera pas limitée afin que le nombre des prix à être accordés ne soit pas un problème pour les membres du jury.

Les collections thématiques recevront aussi des prix semblables, c'est-à-dire des plats spéciaux mais différents de ceux des autres classes.

De cette façon il sera distribué des prix originaux, intéressants et précieux. Des vraies œuvres d'art.

HUGO FRACCAROLI
Secrétaire

M. HAGOPIAN

"PHILATELISTS' STORES"

R.C. 411 Caire

NEGOCIANT EN TIMBRES-POSTE

Membre P.T.S. 592

S.P.E. 334

VENTE - ACHAT - ECHANGE
TIMBRES TOUS-PAYS

16, RUE ABDEL KHALEK SAROIT - LE CAIRE

1er étage, bureau No. 9

(au dessous de la "Société Philatélique d'Egypte").

Centre Philatélique Liban-Syrie

MINASSE TCHALIKIAN & Co.



Philatélistes-Experts Liban-Syrie

101, Rue Raad & Hany, Beyrouth (Liban)

ACHAT - VENTE - ECHANGE

de timbres anciens et modernes à la pièce et en gros paquets différents et paquets du Proche, Moyen-Orient et Etranger. Nous nous intéressons aux oblitérations diverses et cachets spéciaux. Nous fournissons sur demande préalable des Nouveautés. Les échanges seront bien prises en considération.

LES OBLITERATIONS ET CACHETS MARITIMES EGYPTIENS

par

GABRIEL BOULAD, S.P.E. 382.

Dans un précédent article j'ai étudié les cachets maritimes français, particulièrement en ce qui concerne l'Egypte. (Voir cette Revue No. 77 de Janvier 1952, p. 317). — Il est temps que je m'occupe maintenant des cachets maritimes égyptiens, qui sont d'ailleurs postérieurs en date aux premiers cachets français.

Le premier cachet de ce genre est celui qui porte le texte : « Uffizio Natante ». —

Notre collègue M. Charles Fox, en son étude publiée dans la Circulaire de l'*Egypt Study Circle* et reproduite dans cette Revue (Nos. de Janvier et Mars 1939, p. 405 et 445), a fait l'historique des Bureaux de la Poste Egyptienne en Turquie, dans la Mer Rouge et au Soudan; à l'occasion de cette étude, il a examiné le rôle des bateaux-poste égyptiens qui ont précédé le « Khedivial Mail Line » et ceux de cette compagnie elle-même et de leurs agents. Ces bateaux-poste étaient ceux de la Compagnie Medjidieh, qui devint plus tard la Compagnie Azizieh, puis la Compagnie Khedivieh, dite ensuite Khedivial Mail Line. C'est à bord de ces bateaux, tout au moins ceux qui faisaient le principal service, d'Alexandrie à Constantinople, que se trouvaient des bureaux de poste qui apposaient sur les lettres confiées aux agences de la Compagnie ou aux bateaux eux-mêmes le cachet dont je viens de parler portant le texte : « Uffizio Natante » (Bureau flottant). (Fig. 1).

Notre collègue M. Seymour-Blomfield a, lui aussi, examiné cette oblitération dans son étude générale sur les oblitérations égyptiennes et il l'a classée sub. No. V.13 (V. la Revue No. d'Octobre 1936, p. 147).

Enfin dans la mise au point définitive que ce même collègue a dernièrement faite de toutes les oblitérations égyptiennes, il a fixé la période d'emploi de cette oblitération comme allant du 10 Décembre 1875 au 24 Octobre 1878. (V. la Revue No. de Janvier 1953, p. 16).

Dans une ancienne petite étude que j'avais consacrée moi-même à cette oblitération. (V. la Revue No. de Mai 1939, p. 488), je disais :

« On se demande pourquoi cette oblitération, qu'on peut bien considérer comme étant la première oblitération maritime égyptienne, n'a plus été employée par la suite, alors que les bateaux khédiviaux, ont continué à silloner la Méditerranée orientale et même la Mer Rouge pendant de longues années après 1878, pourquoi en tous cas, cette oblitération n'a pas été remplacée par une autre du même genre ».

Je ne peux que maintenir cette interrogation. (1)

**

Les oblitérations égyptiennes qui doivent être étudiées en second lieu sont des oblitérations internes, la plupart fluviales.

(1) Je signale qu'on ne connaît que deux entiers portant cette oblitération, l'un faisant partie de la collection de Mme Gracie Wissa et l'autre faisant partie de celle de M. Albert Cicurel.

La première d'entre elles est relative à la ligne de bateaux ou bateaux-mouches que la Compagnie du Canal de Suez établit dès l'année 1869 entre Port-Saïd et Ismailia. J'avoue cependant que je ne possède pas et n'ai même jamais vu d'oblitération spéciale pour cette ligne.

Il est donc possible qu'il n'y en ait jamais eu. En tous cas, cette ligne a cessé de fonctionner le 3 Décembre 1893, lorsque la Compagnie établit sa ligne de tram à vapeur entre Port-Saïd et Suez, ligne qui fut plus tard cédée au Gouvernement Egyptien, qui a été élargie par l'Administration des Chemins de Fer et qui a fait dès lors partie du réseau de cette Administration.

En l'année 1880 deux lignes fluviales furent créées qui, celles-ci eurent leurs oblitérations propres : la ligne Assiout-Assouan et la ligne Atfe-Kafr El Zayat. La première de ces deux lignes a eu son oblitération déjà étudiée par moi parmi les « Ambulants » sub. Type 9. (V. la Revue No. d'Avril 1945). (Fig. 2).



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

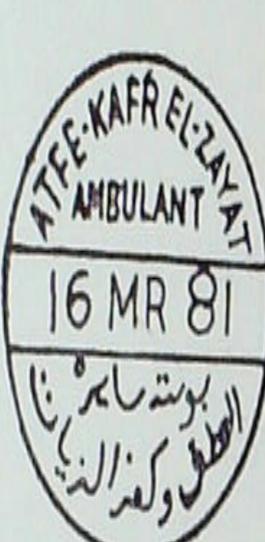


Fig. 4

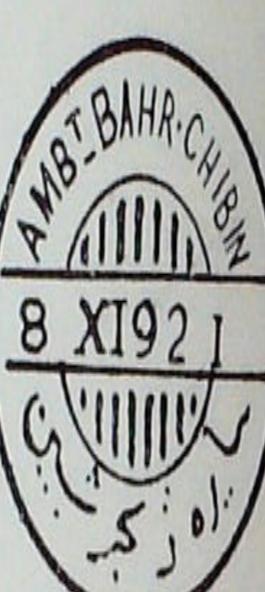


Fig. 5

Cette ligne fut, en l'année 1888, prolongée au Sud jusqu'à Wadi Halfa. Son oblitération telle qu'elle figure chez moi aux dates du 10 Avril 1889 et 31 Août 1897 est du type Ambulant VIIIa. (Fig. 3).

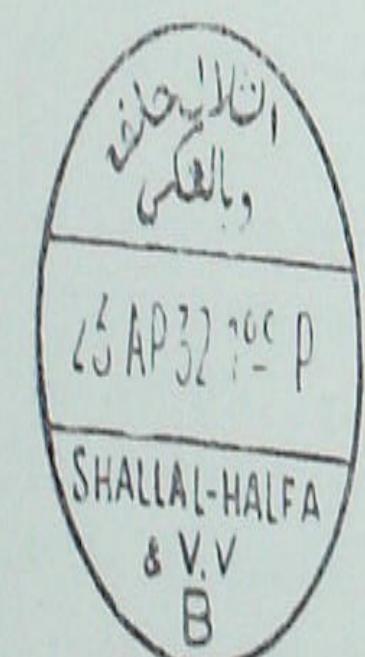
Je croyais qu'après la reconquête du Soudan, vers 1899 ou 1900, cette ligne de bateaux-poste, ayant passé aux mains de l'Administration Soudanaise, n'avait eu, depuis lors, qu'une oblitération soudanaise à texte uniquement anglais : « Shellal-Halfa-T.P.O. » avec un N° au-dessous ; une pareille oblitération déborde bien entendu du cadre de cette étude.

Mais de meilleures recherches m'ont permis d'apprendre qu'une oblitération égyptienne continue à exister sur cette ligne, oblitération dont le texte est : « Shallal — Halfa & V. V. » avec texte arabe correspondant. En outre une lettre B. figure au-dessous du texte européen ; j'ignore si, par hasard, d'autres lettres que le B. sont aussi employées.

Je ne possède cette oblitération qu'à la date du 23 Avril 1932. Elle semble donc rare. Il resterait à savoir quand la ligne de bateaux en question emploie l'oblitération égyptienne et quand elle emploie l'oblitération soudanaise. C'est un point que je ne suis pas encore parvenu à élucider.

D'un autre côté, la ligne de bateaux Assiout-Assouan fut, le 1er Mars 1893, prolongée au Nord jusqu'à Guirga, que le chemin de fer atteignit à cette date.

Je reviens maintenant au service fluvial Atfe-Kafr El Zayat auquel j'ai fait allusion plus haut. Ce service, créé le 15 Avril 1880, fut prolongé jusqu'à



Edfina en 1890. Son oblitération a déjà figuré dans ma précédente étude sur les oblitérations d'Ambulant ; elle est du Type 3. (Fig. 4).

En 1881, un nouveau service fluvial de bateaux-poste fut créé sur le Bahr El Saghir entre Mansourah et Menzaleh. Mais on n'a pas constaté l'existence d'oblitération pour cette ligne.

En 1888, un service semblable est créé sur le Bahr Chibin, avec l'oblitération : « Ambt. Bahr-Chibin » déjà étudiée sub. Type 8a des Ambulants. (Fig. 5).

A ma connaissance, il n'y a pas eu d'autres services maritimes dans l'intérieur de l'Egypte ni, par conséquence, d'autres oblitérations du genre ici étudié.

**

Revenons maintenant à la mer.

Je croyais que les oblitérations « Pleine Mer » et « Paquebot » étaient toujours purement françaises, ainsi que je l'ai dit dans mon étude ci-dessus mentionnée sur les cachets maritimes français. — Cependant comme notre Revue contenant cette étude a été communiquée à deux Sociétés Philatéliques dont l'une est spécialisée dans les oblitérations maritimes, la « Maritime Postmark Society » des Etats-Unis et l'autre est « The Oriental Philatelic Association of London », ces Sociétés ont eu l'occasion de donner leur avis à ce sujet. Voici en définitive ce qui en résulte.

En ce qui concerne le cachet « Pleine Mer », M. Charles Minett de la Société anglaise pense que ce cachet s'est généralement trouvé sur le courrier débarqué à Port-Saïd dans ses deux formes suivantes :

Type I : Cachet rectiligne sans cadre, de la longueur de 28 1/2 millimètres (1893 à 1897) (Fig. 6).

Type II : Cachet semblable, mais de la longueur de 27 1/2 millimètres (1890 à 1898).

Ces cachets étaient appliqués à Port-Saïd et probablement aussi à Suez ; ils sont donc purement égyptiens. — C'est aussi ce qui semble résulter de l'étude du colonel Danson publiée dans cette Revue (Octobre 1952, p. 506).

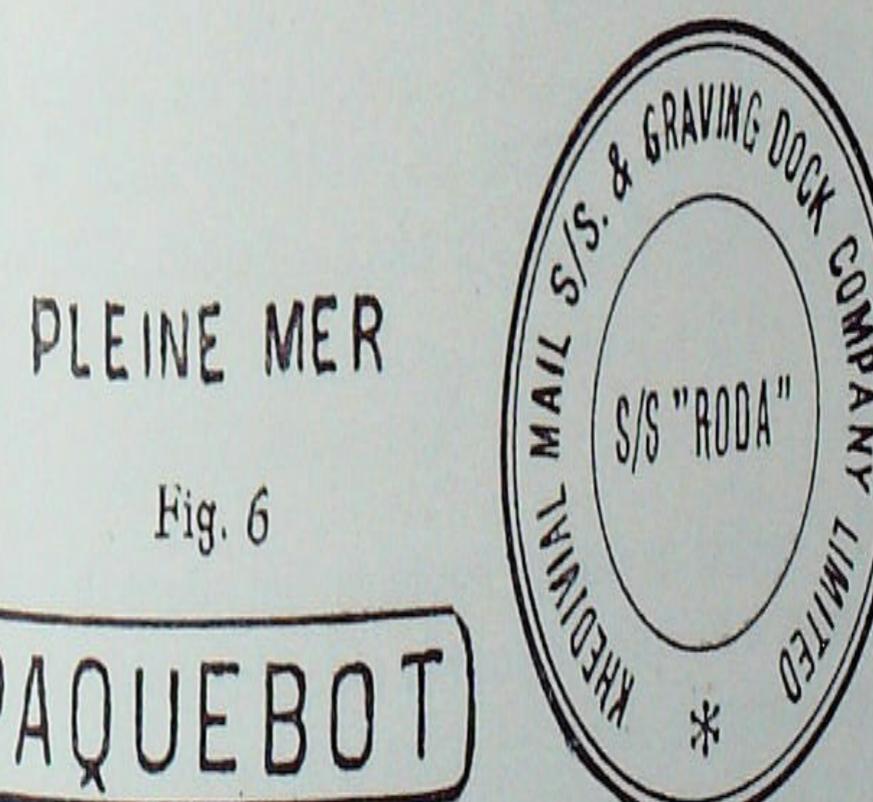


Fig. 6

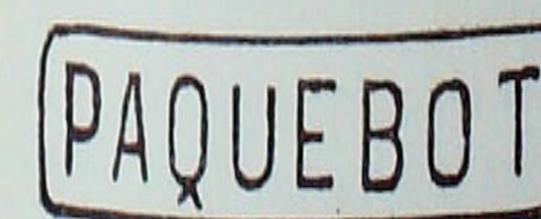


Fig. 7

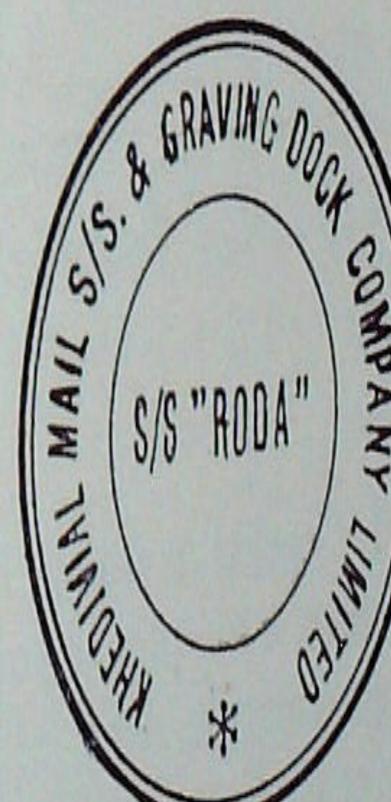


Fig. 8

s/s BELKAS

Fig. 9

Quant à l'oblitération « Paquebot », M. R.S. Gordon, Président de la « Maritime Postmark Society », m'a écrit que l'une des formes de cette oblitération, celle qui est encadrée d'un rectangle était égyptienne et cette opinion est confirmée par M. Charles Minett. (Fig. 7).

Je possède, en effet, moi-même une carte postale portant le cachet du paquebot « Gottardo » arrivée à Alexandrie le 10 Août 1900 et portant ce cachet ; et je possède aussi d'autres entiers de ce genre arrivés à des dates postérieures. La première date chez M. Minett est le 4 Décembre 1900 avec arrivée à Port-Saïd.

Voici donc un point établi ; l'Egypte a employé les deux cachets « Pleine Mer » et « Paquebot », le premier à Port-Saïd et Suez entre 1890 et 1900, et le second à Alexandrie et Port-Saïd depuis 1900 jusqu'à une date que je crois être vers 1922.

**

Il y a lieu de revenir maintenant aux bateaux de la K.M.L. et à leurs cachets. Ces bateaux apposent généralement leurs cachets sur les lettres postées à bord, cachets qui sont circulaires et de grand format ; ils portent entre deux cercles le nom de la Compagnie et au centre le nom des bateaux précédés de la formule « S/S ». Roda, Rachid, Belkas, Bilbeis, Abbassieh, Boulac, Talodi, Fouadieh, Khédive Ismaïl et Mohamed Ali Kebir. (Fig. 8, 9, 10).



Fig. 10



Fig. 11

Cette Compagnie emploie aussi parfois des cachets qui ne portent que le seul nom du bateau, généralement précédé de la formule « S/S ». On rencontre souvent des timbres égyptiens ainsi oblitérés. Par ailleurs, le cachet complet du bateau « Taif » est ovale et non circulaire. (Fig. 11).

Enfin il arrive parfois que le cachet circulaire avec nom du bateau porte autrement le nom de la Compagnie, qui est dans ce cas le vrai nom : « Khedivial Mail S/S & Graving Dock Company Limited ».

**

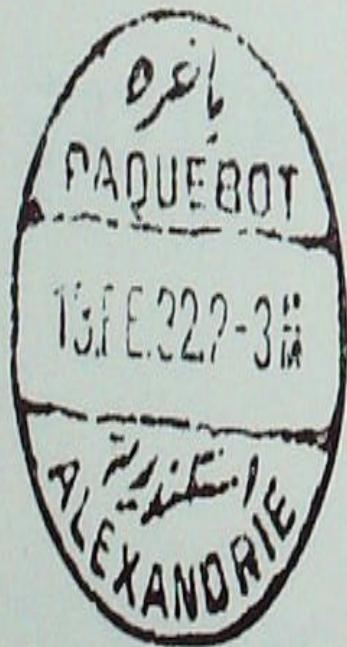


Fig. 12

Le cachet maritime égyptien qui, dans les temps modernes, a été plus important et le plus employé est un cachet d'arrivée dans les ports d'Alexandrie, de Port-Saïd et de Port-Tewfik ; il est d'un type différent pour chacun de ces trois ports.

A Alexandrie, ce cachet revêt la forme suivante. (Fig. 12).

Sauf erreur, ce cachet a été en usage depuis le commencement de 1925, et peut-être plus tôt jusque vers fin 1945 ; je ne l'ai pas vu après la date du 3 Octobre 1945. Il semble donc que son usage a cessé depuis lors.

En ce qui concerne Port-Saïd, voir la forme que revêt ce cachet. (Fig. 13).

Il est curieux de constater, comme on le voit, que le texte de ce cachet est purement français, sans texte arabe. — Son usage va du commencement de 1923 jusqu'à 1939 ; je ne l'ai plus vu après la date du 27 Mars 1939. J'ignore s'il a été employé après cette date. (1)

Enfin en ce qui concerne Port-Tewfick, voir le cachet de cette ville (Fig. 14).

Ici aussi il n'y a pas trace de langue arabe. — J'ignore la période d'emploi de ce cachet, n'en possédant qu'une seule empreinte sur entier, avec la date du 2 Août 1939. Il doit être rare.

**

Pour terminer cette étude il ne me reste plus à parler que des cachets de deux bateaux, tous deux appartenant à la Société « Misr de Navigation Maritime » et qui ont eu une carrière plutôt courte : « El Nil » et « Kawsar ».

Voir l'image du cachet du premier bateau El Nil, cachet qui a servi entre les années 1936 et 1939. (Fig. 15).

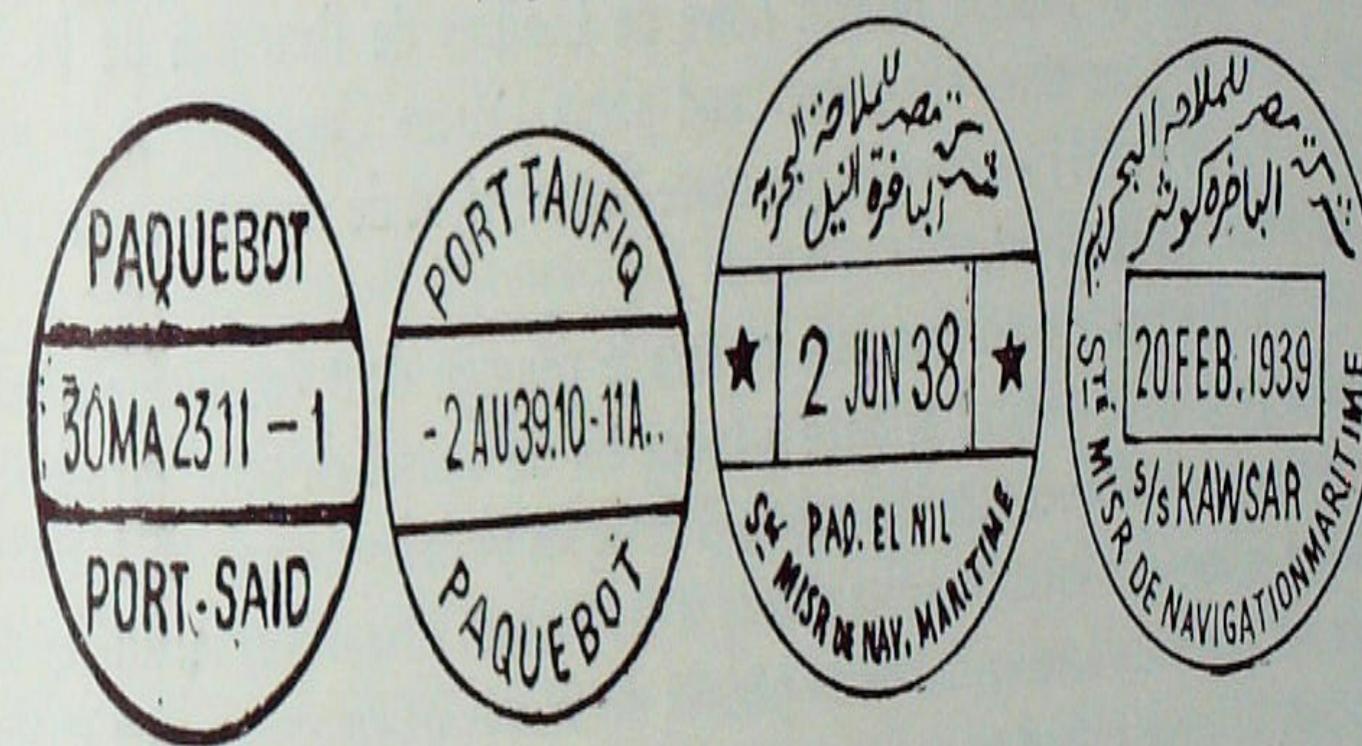


Fig. 13

Fig. 14

Fig. 15

Fig. 16

Quant au bateau « Kawsar », il est rare d'en voir le cachet. Voir (Fig. 16) l'image de la seule empreinte que j'en possède, à la date du 20 Février 1939.

Je clos cette étude en formulant l'espoir que d'autres philatélistes s'intéressant à la question pourront fournir sur ce sujet des renseignements rectificatifs ou complémentaires.

(1) Le fait que le cachet de Port-Saïd a été employé depuis 1923 me donne à penser que celui d'Alexandrie a dû exister depuis cette même année et non pas seulement depuis 1925.

Note à propos de l'ouvrage :

«Paquebot» and «Ship Letter» Cancellations of the World

1894 - 1951 de M. A. Studd

par

GABRIEL BOULAD, S.P.E. 382

On ne peut s'empêcher de constater qu'il y a actuellement un intérêt accru parmi les philatélistes pour les choses de la mer. J'en tire une preuve dans la série d'articles que vient de publier sur cette question la grande revue anglaise «Stamp Collecting» sous le titre *The Maritime Postal History of the British Isles* par Alan Robertson, ainsi que le fait annoncé par la grande revue italienne *Il Collezionista - Italia Filatelica* comme quoi la prochaine exposition philatélique qui aura lieu à Naples l'été prochain (de Mai à Octobre 1954) sera une exposition de postes maritime et aérienne.

Cet intérêt pour les choses de la mer est confirmé par la publication que vient de faire la Maison Robson Lowe de Londres de l'ouvrage de M.A. Studd ayant pour titre: «Paquebot» and «Ship Letter» Cancellations of the World (1894 - 1951) — ouvrage que notre Société vient de recevoir et que j'ai eu le loisir de feuilleter.

Il faut vraiment admirer sans réserve le courage dont cet auteur a fait preuve pour avoir entamé et mené à bonne fin un travail de cette envergure, à savoir de cataloguer tous les cachets et marques postales de tous les bateaux qui ont sillonné les mers du vaste monde et les cachets et marques maritimes de tous les ports du monde durant la période de 57 ans qu'embrasse cette étude. On est effrayé quand on jette un coup d'œil sur l'ouvrage et qu'on voit les nombreuses images qui illustrent chacune de ses pages, les formes innombrables qu'à revêtu le mot «Paquebot», encadré ou pas encadré, écrit en lettres plus ou moins petites ou grandes plus ou moins longues ou larges, autrement dit toutes les formes qu'ont employées toutes les compagnies de navigation du monde entier. Tout cela est classé d'une manière claire et logique qui permet à l'amateur possédant un cachet de ce genre de trouver rapidement le pays et le port auquel il appartient et la durée d'usage de ce cachet.

Mais précisément parce que l'auteur de l'ouvrage a embrassé un sujet très vaste et très étendu dans le temps et dans l'espace, il lui est arrivé de tomber dans certaines petites erreurs, erreurs que j'ai relevées relativement à l'Egypte. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le port d'Alexandrie, l'auteur reproduit l'image de deux cachets «Paquebot» employés dans ce port dont le premier sous le N° A. 223 a) me semble erroné. Quant au second sous le N° A. 224 a) il est à peu près exact; mais la date d'usage qui lui est attribuée (année 1938) est certainement erronée, ce cachet ayant été en usage à Alexandrie et à Port-Said depuis l'année 1900. (Fig. 1).

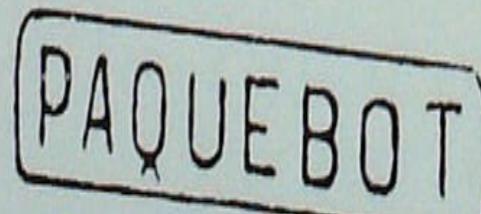


Fig. 1

Plus loin dans la partie où il traite des cachets employés dans les ports mêmes, l'auteur mentionne très exactement les ports d'Alexandrie, Port-Said et Port-Tewfick comme ayant eu seuls des cachets maritimes spéciaux. Cependant en ce qui concerne les dates d'usage, il indique pour le premier port les années 1925 à 1938, alors que ce cachet a continué, quoique plus rarement, à être employé jusqu'à l'année 1945; pour le second port, l'auteur indique les années 1914 à 1938, alors que, d'après moi, ce cachet n'a été employé qu'entre 1923 et 1939; je me demande sur quoi l'auteur se base pour faire remonter l'usage de ce cachet à 1914; enfin pour le troisième port, l'auteur indique la seule année 1939, ce en quoi je suis d'accord avec lui. (Fig. 2, 3 et 4).

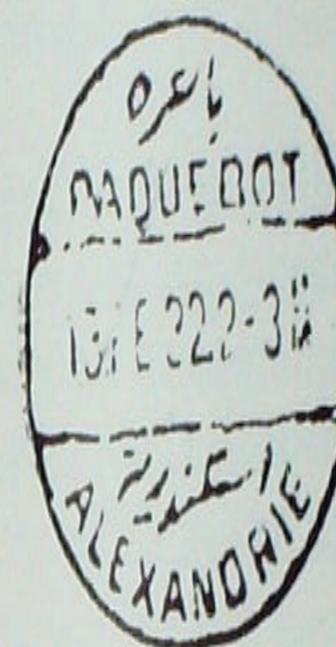


Fig. 2

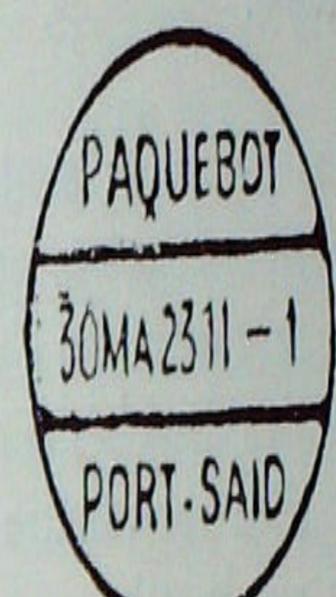


Fig. 3

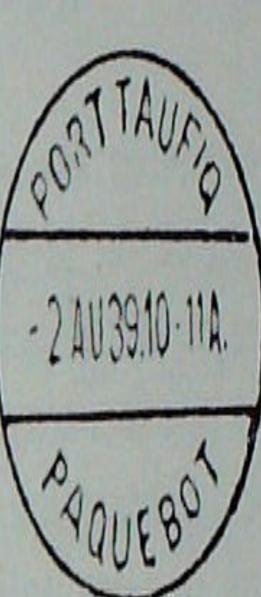


Fig. 4

PLEINE MER

Fig. 5

Pour terminer, je signalerai que l'auteur n'a pas parlé en ce qui concerne l'Egypte du cachet «Pleine Mer» (Fig. 5); il n'en a même pas parlé en ce qui concerne d'autres pays; il semble qu'il ignore complètement ce cachet, qui est bien pourtant un cachet maritime et qui rentre parmi les cachets que le sujet embrasse, puisque l'auteur traite des cachets «Paquebot» et de leurs équivalents. En ce qui me concerne j'ai eu l'occasion de parler de ce cachet dans l'étude que j'ai consacrée aux «Oblitérations et Cachets Maritimes Français», étude publiée dans cette Revue (Janvier 1952 page 317). Je rappelle que cette étude a donné lieu à un long commentaire de Mr. le Colonel Danson également publié dans cette Revue (Octobre 1952 p. 501). Or justement ce distingué Collègue a fait observer que le cachet «Pleine Mer» dans l'une de ses formes, celle qui n'est pas encadrée, est un cachet égyptien et non français, ce en quoi il est d'accord avec Mr. Charles Minett.

Je compte d'ailleurs m'occuper bientôt d'achever et mettre au point une étude générale sur les cachets maritimes égyptiens où j'espère traiter ces diverses questions et d'autres connexes comme elles méritent de l'être.

Malgré les réserves que je viens de faire, je repète que l'ouvrage en question est une œuvre tout-à-fait remarquable et qui fait le plus grand honneur à son auteur.

ANCIENNES OBLITERATIONS EGYPTIENNES⁽¹⁾

par

E. ANTONINI

Membre de la Société lausannoise de timbrologie et de l'Union philatélique de Genève

Nous avons le grand plaisir de publier ci-après l'extrait d'une conférence fort intéressante donnée récemment par M. E. Antonini au sein de la Société lausannoise de timbrologie.

La réd.

Les timbres des premières émissions d'Egypte sont difficiles à trouver sur lettre (spécialement ceux de la première émission, et même encore ceux de la seconde). Aussi les collectionneurs européens qui s'y intéressent ne possèdent-ils le plus souvent que des exemplaires détachés sur lesquels il est généralement malaisé de lire l'oblitération et d'en reconnaître les types différents si l'on ne possède aucune documentation sur le sujet.

C'est pour combler cette lacune que nous donnerons aujourd'hui quelques renseignements généraux sur les principaux cachets qui ont le plus fréquemment oblitéré les timbres égyptiens du siècle passé, nous réservant, si les lecteurs du journal en manifestent le désir, de traiter une autre fois des variétés et types spéciaux que l'on rencontre plus rarement.

Les textes de ces cachets sont un reflet de l'histoire politique du pays (et même, comme nous le verrons, des dessous de cette histoire), et c'est ce qui fait leur intérêt et parfois leur valeur.



Fig. 1

Les timbres de la première émission (1866) furent oblitérés d'abord au moyen d'un losange de 81 points, de 17,5 mm de côté environ, et de 32 mm dans sa grande diagonale (fig. 1). Ce losange disparut assez rapidement pour faire place au cachet à date du type I, que nous étudierons tout à l'heure. Ce ne fut cependant pas une disparition complète et définitive, car on retrouve parfois le losange sur les émissions postérieures, jusque vers 1888⁽²⁾.

Passons maintenant à la description des différents types de cachets à date qui oblitèrent les timbres égyptiens après l'abandon du losange de points, en prenant pour guide les études extrêmement poussées de l'*Egypt Study Circle* de Londres publiées dans la belle revue du Caire : *l'Orient Philatélique*.

Type I. Diamètre: 27 à 28 mm. Texte: Poste Vice Reali Egiziane et nom de la ville (en italien) au bas. Date sur trois ou quatre lignes au centre. Emploi: de

(1) Article paru dans le "Journal Philatélique Suisse" No. 12, 1953.

(2) Chose curieuse, certains timbres modernes, et notamment des deux premières émissions du Roi Farouk (1937 et 1944) ont été parfois oblitérés avec des losanges du même genre, mais de 100 points (côté: 17,5 mm, longueur: 28 mm) ou de 361 (?) points (côté: 18 mm, longueur: 31,5 mm) (voir fig. 2). Sont-ce des losanges anciens à un type non adopté, et qui ont été retrouvés au fond d'un tiroir? Cela paraît probable, car il est peu vraisemblable qu'on ait confectionné des oblitérations de ce genre à notre époque.

1865 à 1870, et même jusqu'en 1875 pour certaines localités (fig. 3).

Ce cachet fut utilisé dès 1865 comme marque de départ sur les lettres sans timbres. Durant la première moitié de 1866, il fut apposé en complément du losange de points oblitérant, puis, dès juillet 1866, il oblitera directement les timbres. On remarquera que son texte est en italien (il ne sera de même pour les types suivants). L'emploi de cette langue s'explique par le fait que le directeur des postes égyptiennes était à cette époque un Italien, Muzzi Bey, ancien propriétaire de la poste privée qui avait pris le nom de «Posta Europea», et dont la concession fut rachetée par le Gouvernement en 1864.

On notera encore les mots: «Vice Reali»: l'Egypte était en effet à cette époque sous la suzeraineté de la Turquie, qui y nommait un Vice-Roi.

Type II. Diamètre: 27,5 à 28,5 mm. Texte: Regie Poste Egiziane et nom de ville. Au centre, la date sur quatre lignes. Emploi: généralement en 1869, mais peut se trouver de 1868 à 1872 (fig. 4)⁽¹⁾.

La traduction de Regie Poste Egiziane est: Postes Royales Egyptiennes. Cette mention peut étonner après ce que nous venons de dire. Aussi devons-nous ouvrir ici une parenthèse pour en donner l'explication: le Vice-Roi d'Egypte était à cette époque Ismaïl Pacha, homme ambitieux, qui avait réussi à obtenir de son suzerain le Sultan de Turquie, un certain nombre de concessions importantes, notamment le titre de Khédive, qui dans la hiérarchie musulmane, vient immédiatement après celui de Sultan et avant celui de Vizir, et le droit de conclure directement avec les Puissances étrangères certains traités relatifs aux douanes, aux postes, etc., à l'exception des traités à caractère politique. Mais Ismaïl n'était pas satisfait de ces avantages, et rêvait d'être Roi d'Egypte avec une autonomie complète. Aussi se rendit-



Fig. 3

(1) Le Président Mazloum a établi que ce cachet a servi depuis les 14 et 15 Octobre 1867 à Fechn (Hte Egypte) voir L'Orient Philatélique No. 68, Octobre 1949; page 236.

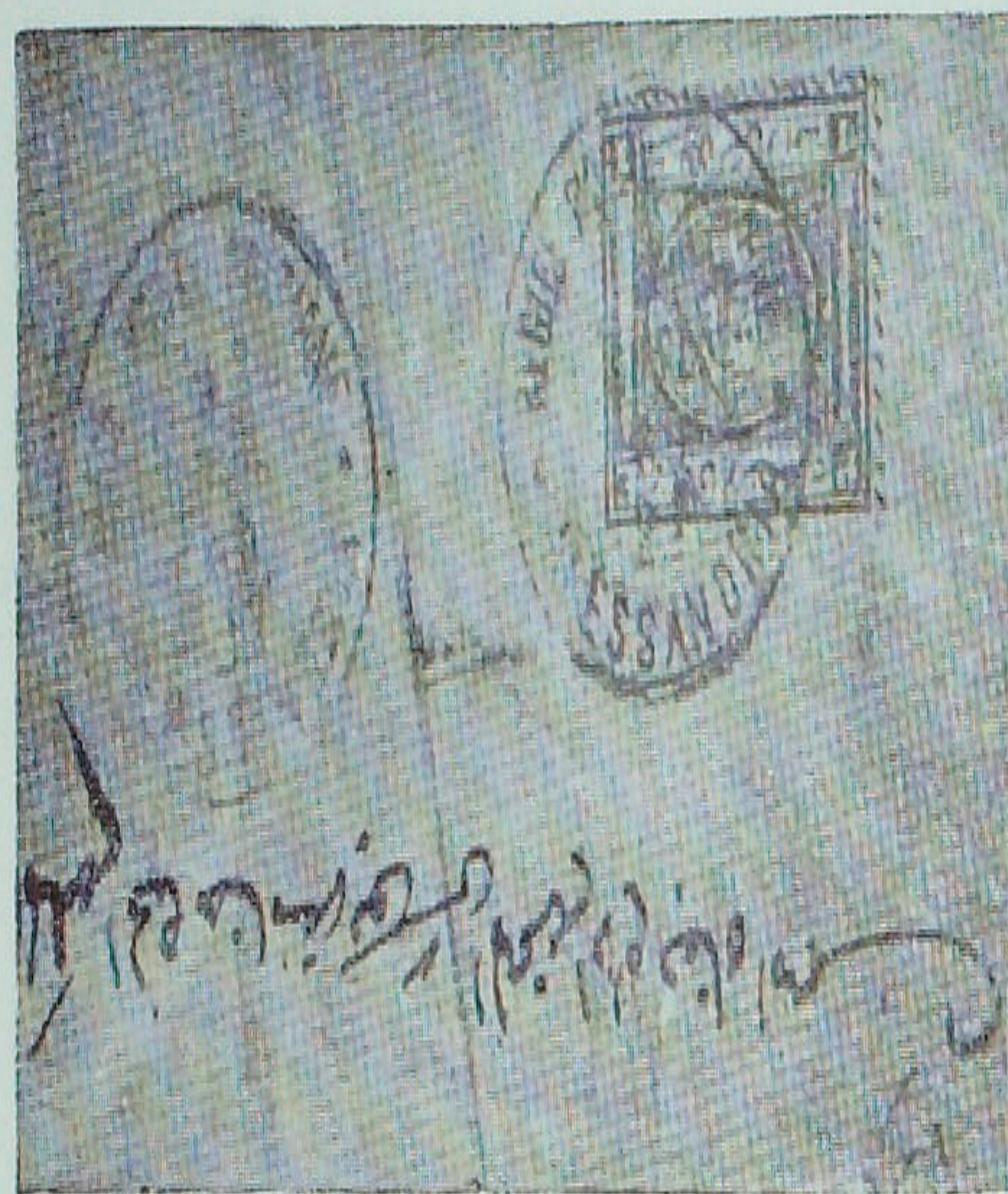


Fig. 4

il en 1869 en Europe, pour y inviter lui-même les Souverains régnants aux fêtes d'inauguration du Canal de Suez qu'il préparait et voulait grandioses. Ce voyage déplut d'ailleurs à la Sublime Porte. L'idée d'Ismaïl était de se proclamer Roi d'Egypte à l'issue de ces cérémonies, et d'assurer ainsi son indépendance totale.

L'indice de cette intention se trouve précisément dans la création de ces cachets «Regie Poste». Un autre indice fut l'inscription des mots «Postes Royales d'Egypte» au-dessus du Bureau de Postes égyptien de Constantinople, ce qui était, on en conviendra, pousser l'audace un peu loin!

Le Gouvernement turc réagit aussitôt, et fit enlever la pancarte. Devant cette manifestation d'énergie, Ismaïl n'insista plus, et, prudemment, fit supprimer le mot «Regie» sur les nouveaux cachets, ce qui donne le type modifié : sans «Regie» que l'on trouve à partir de 1869, et jusqu'aux environs de 1872.

Les cachets au type II, complet ou modifié, sont rares, ce qui a engagé les faussaires à les imiter: on connaît notamment une fausse oblitération des Dardanelles au type modifié, de 28 mm de diamètre au lieu de 28,5 mm. On reconnaît en outre l'original à ce que le bas du G de Egiziane y est carré, de même que le haut du R de Dardanelli.

Type III. Diamètre : 22 à 22,5 mm. Texte : V. R. Poste Egiziane et nom de la ville. Au centre, la date sur trois ou quatre lignes. Emploi: de 1870 à 1880 (voir fig. 5).

On reprend donc la notion de vice-royauté, mais en abrégant, ce qui permet de diminuer le diamètre. Ces cachets ont été vraisemblablement préparés avant la nomination du Vice-Roi au titre de Khédive, et utilisés en attendant les nouveaux qui devaient consacrer cet événement, et qui forment le

Type IV. Diamètre : de 23 à 25 mm. Texte : Poste Khedeui (ou Kedeui) Egiziane, nom de la ville, et au centre, date sur trois ou quatre lignes. Emploi : de 1873 à 1879⁽¹⁾.

Ce type est assez peu commun; il fut davantage utilisé, semble-t-il dans les Bureaux de Haute Egypte et des bords de la Mer Rouge (Siut, Massawa, Suakin, Djedda, etc.) que dans les principales villes du Delta, les seules qui aient eu une grosse activité postale.

Type V. Diamètre: 22 à 23 mm en général. Texte: Poste Egiziane, nom de ville, et date au centre sur

(1) Il est connu une enveloppe portant cette oblitération du Bureau de Bacos du 6 Octobre 1881. N.D.R.

trois ou quatre lignes. Emploi: pour la plupart, entre 1874 et 1880 (voir fig. 6). Ainsi donc, entre 1874 et 1879, trois sortes de cachets étaient utilisés simultanément: les types III, IV et V.



Fig. 6

Avec les types suivants, nous voyons disparaître la langue italienne, qui est remplacée par le français :

Type VI. Diamètre : 22,5 mm pour les uns, 27 mm pour les autres. Texte: Postes Egyptiennes en haut, nom de la ville en bas, et au centre la date sur une ligne entre deux barres. (Un sous-type présente la disposition ancienne : date sur trois lignes.) Emploi : de 1877 à 1881. Peu fréquent.

Type VII. Marque composée, comprenant : a) un oblitérateur : un A majuscule entre des barres formant une ellipse; b) un cachet à date circulaire, avec le nom de la ville: Alexandrie, en haut, différentes dispositions pour la date, et des inscriptions arabes. Emploi : de 1878 à 1883 (voir fig. 7).

En principe, l'oblitérateur seul devant se trouver sur le timbre, si ce dernier est détaché, on peut croire, ce qui arrive fréquemment, à une oblitération anglaise sur timbre égyptien. Il n'en est donc rien, et c'est le A d'Alexandrie, qui sans être très courant, ne présente pas un très grand degré de rareté.

Par la suite, les cachets deviennent si nombreux et si variés qu'il est difficile d'en dresser la liste. D'ailleurs, seuls présentent de l'intérêt les cachets anciens que nous venons de décrire.

Pour terminer et pour donner une idée des degrés de rareté, nous ajouterons encore que les cachets les plus courants sont ceux aux types I, III et V. Le type VII est déjà moins fréquent, et tous les autres sont plus ou moins rares.



Fig. 7

ا.ل.انجيلو جلو

٢٦ شارع شريف باشا

محل تجاري ٥٣٤

(ممر ايمو يليا) بالقاهرة

تلفون ٥٤٠٠٩

تشيكيلة كبيرة من طوابع البريد من جميع المالك للهواة
امداد الهواة بطوابع البريد التي تنقص مجموعاتهم وذلك
بمجرد وصول بيان منهم عن الطوابع المطلوبة
أنواع كثيرة من الألبومات والأدوات اللازمة للهواية

نماذج بأسماء معتمدة



E. L. ANGELOGLOU

26. RUE CHERIF PACHA (Passage Immobilia)

Reg. de Comm. 534

LE CAIRE

Tél. 54009

GRAND CHOIX DE TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS
DE TOUS LES PAYS DU MONDE

EXÉCUTION SOIGNÉE DE MANCO-LISTES IMPORTANTES
ALBUMS ET ARTICLES PHILATÉLIQUES EN STOCK